

L'emprunt de *fuckin'* en français québécois parlé à Montréal : un cas d'infixation

Mémoire

Alice Tremblay

**Maitrise en linguistique de l'Université Laval
offerte en extension à l'Université du Québec à Chicoutimi**

Maitre ès arts (M.A.)

Département des arts et lettres
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi, Canada

Faculté des lettres et des sciences humaines
Université Laval
Québec, Canada

© Alice Tremblay, 2019

Résumé

Cette étude établit le statut d'infixe de l'emprunt *fuckin'* en français québécois parlé à Montréal. L'infixation de *fuckin'* est un phénomène bien connu en anglais, mais qui n'a fait l'objet d'aucune étude approfondie en français du Québec jusqu'à maintenant. Une analyse de 1200 tweets du français parlé à Montréal et de près de 1000 tweets de l'anglais a permis de décrire et de quantifier les usages de *fuckin'* pour la zone géographique à l'étude. Cette analyse révèle que la grammaticalisation de *fuckin'* est en cours en français parlé à Montréal et que les usages morphologiques de *fuckin'* ont bel et bien intégré cette variété de français. Pour mieux explorer le phénomène en question en synchronie, cette contribution compare les usages de *fuckin'* en français avec ses usages en anglais. La comparaison des deux corpus de tweets indique que l'infixation n'est pas plus ancrée dans l'usage en anglais qu'en français et que le statut de l'infixation est similaire dans les deux langues, du moins à Montréal. Il semble cependant que le processus d'infixation diffère, entre autres en raison de la structure accentuelle différente de l'anglais et du français.

Table des matières

Résumé.....	II
Table des matières	III
Liste des tableaux	V
Liste des figures.....	VI
Remerciements	VII
Introduction	1
Chapitre 1 : Problématique.....	5
1.1 Présentation du phénomène à l'étude	5
1.2 État de la question	6
1.2.1 Jurons traditionnels en français québécois	7
1.2.2 Le contact de langues au Québec	11
1.2.3 <i>Fuckin'</i> en anglais.....	13
1.3 Objectifs de l'étude.....	23
Chapitre 2 : Méthodologie.....	25
2.1 Préambule : Résultats d'une étude préliminaire	25
2.2 Cadre de recherche	27
2.2.1 Twitter comme outil de collecte de données	27
2.2.1.1 Profil des utilisateurs de Twitter.....	29
2.2.1.2 L'oralité sur Twitter	30
2.3 Corpus	34
2.3.1 Méthode de collecte des tweets	34
2.3.2 Variables.....	35
2.3.2.1 Zones géographiques	35
2.3.2.2 Langues.....	36
2.3.2.3 Période.....	37
2.3.3 Considérations éthiques.....	38
2.3.4 Méthode d'analyse du corpus.....	39
2.4 Synthèse.....	40
Chapitre 3 : Résultats et analyse empirique	42
3.1 Description des faits du FM	42
3.1.1 <i>Fuckin'</i> comme mot indépendant	42
3.1.2 Vers une grammaticalisation de <i>fuckin'</i>	46
3.1.3 <i>Fuckin'</i> comme infixé.....	48
3.1.4 Résumé et quantification des faits du FM	49
3.2 Comparaison des faits de l'anglais avec ceux du FM	50
Chapitre 4 : Vue d'ensemble et discussion.....	55
4.1 Statut de <i>fuckin'</i> en FM	55

4.2 Implications du phénomène à l'étude.....	57
4.2.1 Interactions morphologiques	57
4.2.2 Grammaticalisation de <i>fuckin'</i>	62
4.3 Hypothèse de McCarthy	67
4.4 L'infixation en FM : hypothèses	68
4.4.1 Rôle de l'accentuation dans l'infixation de <i>fuckin'</i>	68
4.4.2 Particularités de l'infixation en FM.....	72
4.5 Limites générales de l'étude	74
Conclusion.....	77
Bibliographie	79
Annexe 1 : Corpus partiel des tweets du FM	85

Liste des tableaux

Tableau 1 : Résultats de la collecte de tweets en FM.....	45
Tableau 2 : Résultats de la collecte de tweets en anglais (Montréal)	46

Liste des figures

Figure 1 : Chevauchement des structures métriques (en a et b) selon McCarthy (1982)	19
Figure 2 : Diagramme comparant les faits du FM et de l'anglais (Montréal)	48

Remerciements

L'accomplissement de mes études supérieures, et surtout la rédaction de ce mémoire, n'aurait pas été possible sans le soutien de nombreuses personnes qui ont su être présentes et qui m'ont épaulée tout au long de mon parcours.

D'abord, je tiens à remercier par-dessus tout mon directeur de recherche, Luc Baronian, qui m'a soutenu dans la poursuite de mes études de deuxième cycle dès ma troisième année de baccalauréat. Son enthousiasme contagieux m'a grandement motivée à me lancer dans un projet aussi ambitieux qu'est celui d'un mémoire. Il a toujours manifesté un grand intérêt envers mon travail, intérêt qui a toujours été beaucoup plus large que ce que j'aurais pu espérer. Sans ses encouragements, sa confiance et sa disponibilité indéfectible (parfois même sans grand préavis de ma part, hélas), je n'aurais jamais réalisé tous les projets connexes qui ont ponctué mes dernières années d'études, incluant les nombreux colloques internationaux auxquels j'ai participé. Je ne le remercierai jamais assez d'avoir cru en moi et de m'avoir conseillée avec autant de justesse. Je remercie également Marie-Hélène Côté et Michael Wagner d'avoir accepté d'évaluer mon mémoire et d'avoir commenté la version manuscrite avec autant de justesse.

Je remercie aussi chacun des professeurs de linguistique de l'UQAC de m'avoir transmis à sa manière sa passion pour cette discipline avec laquelle je suis tombée en amour dès les premiers jours, et pour certains, de m'avoir permis d'acquérir de l'expérience en recherche. Vous avez su faire de mes études à l'UQAC une aventure stimulante et remplie d'opportunités.

Je souhaite remercier tout spécialement Stéphanie Bissonnette de m'avoir donné l'opportunité de travailler au Centre de la communication orale et écrite de l'UQAC et, par le fait même, d'acquérir des compétences précieuses. Sa générosité et sa bonne humeur contagieuse ont su embellir bon nombre de mes journées de rédaction!

Je remercie Mylène et Marie-Ève pour tous ces moments partagés au bureau. Leur compréhension inévitable de la réalité des études supérieures et leur présence m'ont presque donné l'impression que la rédaction était un travail d'équipe. Travailler au CCOE n'aurait pas été aussi agréable sans vous.

À Xavier, merci du fond du cœur de m'avoir aidée lors de la phase de collecte des données (je n'y serais jamais arrivée sans toi). Merci d'avoir été d'un soutien moral infaillible, d'avoir partagé un appartement avec moi et d'avoir vécu la folie des études supérieures à mes côtés.

Je n'aurais jamais eu autant de plaisir pendant mon baccalauréat et ma maîtrise sans la présence de Michèle et d'Emilie. Merci de m'avoir encouragée, mais surtout, merci d'avoir ri aux larmes avec moi, d'avoir toujours été là quand il le fallait (et même quand il ne le fallait pas!) et d'avoir partagé d'innombrables soirées hautes en couleur. Notre trio d'enfer m'a permis de construire des souvenirs d'une valeur inestimable.

Je suis choyée d'avoir pu compter sur le soutien et les encouragements de ma famille tout au long de mes études postsecondaires. Je suis extrêmement reconnaissante envers mes parents d'avoir toujours été présents, de m'avoir encouragée inconditionnellement et de m'avoir toujours fait sentir que j'étais libre et capable de faire ce qui me passionnait. Merci

aussi à mes deux (petits) frères qui m'ont toujours, sans le vouloir, poussée à continuer même si ce que je fais leur semble si abstrait.

À Adrien, qui a été à mes côtés tout au long de mes études supérieures, mille mercis d'avoir participé avec moi à cette aventure et de m'avoir supportée lors des bons moments, mais aussi lors des périodes difficiles. Merci d'avoir su être compréhensif quand il le fallait, d'avoir toujours eu le bon mot pour me rassurer, et surtout d'avoir été là pour partager les dernières années avec moi. Son calme, sa patience et surtout sa présence m'ont permis d'être aussi sereine que possible (la majorité du temps!) et de ne pas oublier de sortir des limbes des études supérieures de temps à autre pour profiter de la vie.

Finalement, je remercie le Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) d'avoir cru en moi et en mon projet et de m'avoir permis de réaliser ma maîtrise sans trop de stress financier. Je tiens aussi à souligner l'aide financière du Décanat de la recherche et de la création de l'UQAC, dont le Programme de soutien au développement de la recherche et création (PSDrc) m'a permis de participer à de nombreux colloques au Canada et à l'international.

Introduction

L'infixation est un type d'affixation largement attesté dans plusieurs langues du monde. Il s'agit cependant d'un phénomène absent des grammaires traditionnelles du français. Les procédés d'affixation connus et attestés en français sont plutôt la préfixation et la suffixation. Parmi les nombreux travaux qui portent sur l'infixation, la première typologie revient à Ultan (1975), qui traite dans ses travaux des infixes dans une grande variété de langues, entre autres en yurok, en cambodgien et en tagalog. Des travaux récents, principalement ceux de Yu (2003 et 2007), proposent une typologie de l'infixation regroupant plus d'une centaine de langues, nous permettant ainsi de mieux comprendre le phénomène.

(1) *Focus construction* en tagalog (Yu, 2003)¹

aral > um-aral	'enseigner'
sulat > s-um-ulat	'écrire'
gradwet > gr-um-adwet	'diplômer'

Yu (2003 : 5) détermine avec précision les positions possibles des infixes en s'appuyant sur la notion de *pivots* :

The term PIVOT refers to the morphological and/or phonological unit to which an infix attaches. There are several descriptive advantages in adopting the notion of pivot. Take, for example, the prominence pivot, the stress foot. In the case of English expletive infixation, the expletive appears to the left of a stressed foot.

Deux principaux cas de figure sont possibles en ce qui a trait à l'infixation : l'infixation d'un affixe lié ou l'infixation d'un mot complet. Dans le premier cas, largement attesté, l'affixe n'apparaît pas dans la langue comme mot indépendant (cf. exemples en tagalog dans Yu, 2003). Ce type d'infixation est grammaticalement important². Dans le deuxième cas,

¹ L'infixe -um- est inséré immédiatement devant la première rime du mot.

² On ne peut pas dire que l'infixation est obligatoire du point de vue grammatical puisque dans certains cas, il est possible de paraphraser ou d'utiliser d'autres procédés de formation, comme le fait remarquer Yu (2003 : 13) à propos du Maricopa : « The infixation of *-uu-* is only one of many markers of verbal dual/plural stem formation in Maricopa. Others possibilities include prefixation, suffixation, ablaut or various combinations of all these devices. »

l'élément infixé peut aussi exister comme mot indépendant. Les deux fonctions différentes du même mot peuvent alors cohabiter dans la langue. Ce type d'infixation n'est pas non plus obligatoire d'un point de vue grammatical et l'est par ailleurs certainement moins que l'infixation d'un affixe lié. Ce deuxième cas de figure correspond au type d'infixation observable en anglais. Plusieurs auteurs se sont penchés sur la question de l'infixation en anglais, langue dans laquelle un juron tel que *bloody*, *goddamn*, *fuckin'*, etc. peut être infixé, comme c'est le cas dans *handi-bloody-cap* et *abso-fuckin'-lutely* (McMillan, 1980 ; McCarthy, 1982). Le juron comme mot indépendant cohabite alors dans la langue avec le juron comme infixe. À la suite d'une étude préliminaire, nous avons remarqué qu'un phénomène récent et apparenté à l'infixation en anglais semble s'enraciner peu à peu en français au Québec, principalement avec le mot *fuckin'* qui semble pouvoir agir à titre d'infixe. C'est ce phénomène qui retiendra notre attention dans le cadre de ce mémoire. Nous proposons donc d'observer le comportement morphosyntaxique de *fuckin'* en français québécois parlé à Montréal (FM), et ce, dans une perspective comparative avec le comportement du même mot en anglais. À part l'étude de Baronian et Tremblay (2017), aucune étude, même globale, n'a été réalisée en ce qui concerne l'influence possible de l'anglais, omniprésent au Québec, sur l'apparition d'un phénomène d'infixation en FM. L'objectif principal de notre étude est donc d'abord et avant tout de recenser les faits de *fuckin'* en FM et d'en détailler le comportement. Comme nous le présentons dans le premier chapitre, les jurons traditionnels du français québécois (FQ) ont un comportement morphosyntaxique différent de celui des jurons de l'anglais tels que *fuckin'*. L'infixation en anglais suit des règles qui lui sont propres et que nous prenons le temps de détailler. Nous abordons aussi, dans ce même chapitre, le lien étroit entre d'une part le français et l'anglais au Québec (Poirier, 2009 ; Poplack et St-Amand, 2009), et d'autre part entre l'infixation et l'accentuation en anglais (McCarthy, 1982). Nous proposons ensuite d'observer les faits de l'infixation de *fuckin'* en FM, et ce, dans une perspective comparative, afin de déterminer si des hypothèses similaires à celles proposées par McCarthy (*ibid.*) concernant la structure prosodique pourraient s'appliquer au FM.

Nous traitons dans le deuxième chapitre de la méthodologie employée dans notre étude. Nous présentons d'abord les résultats obtenus dans notre étude préliminaire, puis il est question du

cadre de recherche adopté : nous justifions le choix de Twitter comme outil de collecte de données et le choix des variables de recherche retenues. Nous présentons ensuite notre corpus et la méthode retenue pour l'analyse des *tweets*. Dans le troisième chapitre, il est question des résultats obtenus à la suite de l'analyse du corpus. Nous proposons une analyse des faits de *fuckin'* en FM dans une perspective comparative avec l'infixation en anglais. Le quatrième chapitre est une discussion du phénomène de manière plus globale. Nous traitons des implications de nos résultats, nous proposons des hypothèses possibles permettant d'amender l'étude de McCarthy (1982) et nous traitons des différents stades de grammaticalisation afin d'expliquer l'infixation en FM.

Dans le cadre de cette étude, nous utilisons la définition du terme *infixe* telle que proposée par Yu (2003 : 2) :

The term *infix* is defined as an overt continuous morph that appears within a derived discontinuous morph that exists in a continuous form independent of the infixed form, and the individual parts of this resultant discontinuous morph must not be continuous morphs themselves.

Ainsi, selon Yu, l'infixe consiste en un morphème (*continuous morph*) qui apparaît au milieu d'un autre. L'infixe brise alors la morphologie du mot puisque l'élément à gauche et l'élément à droite de l'infixe ne constituent pas des morphèmes et n'ont pas de sens en eux-mêmes (*discontinuous morph*).

Nous réservons le terme *infixation* pour les cas où il peut être démontré que l'insertion ne respecte pas les frontières entre la racine et ses préfixes et suffixes ou entre les affixes. Ainsi, nous distinguons l'*insertion* entre deux morphèmes (ex. : *un-fuckin'-sociable*) et l'*infixation* qui, elle, vient briser la morphologie (ex. : *Ala-fuckin'-bama*). Nous nous permettons d'utiliser le terme *infixation explétive* pour les cas où l'infixe est un juron (tel que *bloody*, *goddamn*, *fuckin'*, etc.). Nous suivons encore une fois la terminologie de Yu (2003) d'abord proposée, cette fois-ci, par McCarthy (1982), tout en étant conscients que le terme *explétif* n'est pas entièrement neutre³. Pour les cas d'insertion, nous utilisons le terme *insertion*

³ Le terme *explétif* fait normalement référence à un élément qui n'est pas obligatoire du point de vue de la syntaxe ou qui n'est pas essentiel au sens de la phrase. Or, nous verrons que l'insertion ou l'infixation explétive

explétive. Dans ce mémoire, terme *infixation* est donc utilisé dans un sens général alors que le terme *infixation explétive* est réservé spécifiquement à l'infixation de jurons.

est généralement importante sur le plan sémantique puisque l'absence du juron modifie le sens et la valeur d'un énoncé (voir la section 1.2.3 pour plus de détails).

Chapitre 1 : Problématique

1.1 Présentation du phénomène à l'étude

Récemment, on remarque de plus en plus l'utilisation de *fuckin'* en FM, entre autres comme modificateur syntaxiquement indépendant, mais aussi dans des collocations posant plus de problèmes à l'analyse. Deux points majeurs sont à noter concernant ce récent phénomène : d'une part, les règles traditionnelles permettant l'utilisation des jurons en FQ ne semblent pas s'appliquer dans le cas de *fuckin'* et d'autre part, le comportement de *fuckin'* en FM semble largement calqué sur le comportement du même mot en anglais. En observant de plus près le comportement morphosyntaxique de *fuckin'*, on se rend compte que son utilisation semble dépendre de règles qui lui sont propres.

(2) Exemples tirés de Baronian et Tremblay (2017)

De quoi tu fuckin' parles?

Claude fuckin' Meunier

Tu me fuckin' niaises?

En anglais, l'insertion explétive est utilisée afin d'augmenter la valeur émotive d'un énoncé, normalement en utilisant un mot vulgaire comme *damn*, *freaking*, *fuckin'* ou *bloody*. Ainsi, des mots comme *Ontario* et *irresponsable* peuvent devenir respectivement *On-fuckin'-tario* et *irre-fuckin'-sponsible*. Comme le mentionne Yu cité précédemment, le *pivot* qui régit l'infexion anglaise est l'accentuation, plus précisément le pied accentuel. Dans la plupart des cas, l'insertion précède l'accent primaire du mot et est suivie par au moins un pied accentuel.

La présence de *fuckin'* à titre d'infixe est largement attestée en anglais, et ce, depuis déjà quatre décennies (McCawley, 1978 ; McMillan, 1980 ; McCarthy, 1982). Le comportement de *fuckin'* (ou des autres jurons du même type⁴) est particulier dans la mesure où, comme le fait remarquer Sapir (1921 : 32), l'anglais n'est pas une langue qui permet normalement

⁴ Nous pouvons penser entre autres à des jurons comme *freaking*, *damn*, *bloody*, *gaddamn*, etc. qui apparaissent dans des contextes similaires à *fuckin'*.

l'infixation. Trois cas de figure sont possibles en anglais en ce qui concerne le comportement de *fuckin'* : modificateur syntaxiquement indépendant (3), préfixation (4) ou infixation explétive (5) (Yu, 2003).

(3) His fuckin' car

(4) Fuckin'-happy⁵

(5) Fan-fuckin'-tastic

À notre connaissance, bien que l'infixation de *fuckin'* en anglais ait été étudiée par bon nombre d'auteurs, ce même phénomène n'a fait l'objet d'aucune étude approfondie en FQ (à l'exception de l'étude exploratoire de Baronian et Tremblay, 2017). Nous n'avons pas non plus trouvé d'études partielles ou de mentions d'un tel phénomène dans la littérature. De ce fait, nous proposons de détailler dans les prochaines sections le comportement morphosyntaxique des jurons du FQ et de passer en revue les différents travaux réalisés sur l'infixation de *fuckin'* en anglais dans le but de mieux être à même d'étudier les faits du FM concernant l'utilisation de *fuckin'*.

1.2 État de la question

Comme nous l'avons mentionné précédemment, les recherches sur l'infixation ont permis de déterminer deux types d'infixation différents : l'infixation d'un affixe lié, importante du point de vue grammatical, et l'infixation d'un mot complet (que certains dictionnaires comme l'Oxford English Dictionary nomment *tmésis*⁶), explétive et moins centrale à la grammaire. Les études sur le premier type sont nombreuses, le phénomène étant largement attesté dans les langues du monde (cf. Ultan, 1975 ; Yu, 2003). Les études sur le deuxième type sont

⁵ Dans cet exemple, *fuckin'* est un préfixe puisque l'accent de *happy* est sur la première syllabe du mot. En effet, Yu (2007) explique que lorsque le pied le plus à gauche d'un mot coïncide avec un pied accentuel, l'infixe est préfixé.

⁶ Voir la section 1.2.3 et McMillan (1980) pour plus de détails sur la distinction entre *tmésis* et *infixation explétive*.

quant à elles plus limitées et, à notre connaissance, concernent surtout la langue anglaise (McCawley, 1978 ; McCarthy, 1982 ; Yu, 2003 et 2007).

Fuckin' ne fait pas partie des jurons traditionnels du FQ, sa présence étant relativement récente dans cette variété de français. Il n'apparaît pas non plus dans les mêmes environnements syntaxiques que les jurons traditionnels. Les recherches sur ces derniers ont permis de déterminer les environnements syntaxiques ainsi que les variantes morphologiques et syntaxiques des jurons (Dostie, 2015a et 2015b ; Legaré et Bougaïef, 2011). La présence et l'utilisation de *fuckin'* en FQ, et plus précisément en FM, peut s'expliquer en partie par le contact important entre le français et l'anglais au Québec (Walter, 1993 ; Poplack et St-Amand, 2009 ; Poirier, 2009 ; Leclerc, 2018) et par le grand pourcentage de locuteurs bilingues dans la région de Montréal.

En ce qui concerne les études réalisées sur l'infixation en anglais, on remarque que cette langue ne permet pas l'infixation d'un affixe lié. Cependant, elle permet l'infixation explétive. Les auteurs ayant étudié ce phénomène se sont concentrés principalement sur la description des faits (McMillan, 1980) et sur le lien entre l'infixation et l'accentuation dans le but de déterminer les règles régissant ce phénomène particulier (Seigel, 1974 ; Aronoff, 1976 ; McCawley, 1978 ; McCarthy, 1982 ; Yu, 2003).

1.2.1 Jurons traditionnels en français québécois

En FQ, les sacres sont des mots « socialement stigmatisés du fait que tout en évoquant, dans la conscience collective, une réalité sacrée, il[s] apparai[ssent] dans un contexte sans lien avec une telle réalité » (Dostie, 2015a : 55). La plupart des mots religieux utilisés comme sacres subissent des transformations phonétiques. Il faut aussi noter les nombreux substituts des sacres, classe très prolifique renfermant « des unités qui, par leur prononciation voisine, rappellent les sacres à des degrés variables sans en être vraiment » (Dostie, 2015a : 56). Par « substituts de sacre », Dostie (2015b : 185) fait référence aux formes euphémisées des sacres

comme *estie*⁷, *câline*, *câlique*, *tabarnouche*, etc. Les sacres comme leurs substituts remplissent une même fonction expressive ou émotive, ce que Potts (2007 : 168) appelle « contenu expressif » ou « expressifs » (en opposition à « contenu descriptif »). Les jurons en FQ peuvent aussi remplir une fonction lexicale (6), grammaticale (7) ou discursive (8) :

(6) Envoye, parle mon **ostie**!

(7) Je l'ai envoyée chier, je l'ai traitée de **crisse** de folle.

(8) L1 : T'as des bouchées chaudes?

L2 : Oui des mini vols-au-vent au poulet, des mini pizzas.

L1 : **Tabarnaque**!

Legaré et Bougaïeff (1984) discutent des variantes morphophonologiques des sacres du FQ. Ils énoncent différents processus de formation permettant de construire ces variantes, soit des processus standards et non standards. En ce qui concerne les processus standards, les auteurs abordent la suffixation et la préfixation. L'ajout d'un suffixe introduit une désignation syntaxique. On peut ainsi ajouter des suffixes tels que *-er*, *-able*, *-age*, *-eur/-euse* au radical d'un sacre : *calisse* > *calisser*, *calisseur*, *calissage* ou *calissable*. Quant à l'ajout d'un préfixe, cela « permet de créer un sens différent selon le contenu [du] radical » (1984 : 62). Les préfixes *dé-*, *re-* et *contre-* vont « s'appliquer à des sacres appartenant initialement à la catégorie des noms et devenus verbes par suffixation » (1984 : 63). Ainsi, *calisse* devient *calisser*, puis *décalisser*, *recalisser* ou *contrecalisser*.

Quant aux processus non standards, Legaré et Bougaïeff (*ibid.*) mentionnent la troncation (9), la substitution (10), l'addition (11), la permutation (12) et la juxtaposition (13)⁸ :

(9) *baptême* > *ba*, *calvaire* > *vaire*, *ciboire* > *boire*

(10) *tabarnaque* > *tabarnouche* / *tabarnique*, *calisse* > *câlique* / *câlasse*

⁷ Contrairement à ce que propose Dostie, on pourrait concevoir que *estie* est une prononciation populaire, de la même façon que *tabarnaque* est perçu comme une prononciation populaire de *tabernacle*, mais cela ne change pas l'essentiel de l'argument. Nous reprenons ici la proposition de Dostie.

⁸ Les exemples qui suivent ne sont pas exhaustifs, l'objectif étant seulement de donner une idée générale de chaque processus.

(11) *maudit* > *mautadit*, *baptême* > *bataclinse*

(12) *tabarnaque* > *batarnaque*

(13) *hostie* + *crif* (dérivé de *crisse*) > *hostiecrif*, *calisse* + *ciboire* > *caliboire*

Selon ces auteurs, « contrairement à la suffixation et à la préfixation, les variantes de forme n'entraînent pas de variantes de contenu et [...] n'introduisent pas de sens nouveau, alors que les préfixes et les suffixes contiennent une charge sémantique ou syntaxique propre » (1984 : 31).

Legaré et Bougaïeff (1984 : 67) discutent aussi des variantes syntaxiques des sacres. Ils notent quatre variantes : l'interjection (14), l'apposition (15), l'emphase menace (16) et l'adverbe (17).

(14) *Hostie!* ouvre la porte!

(15) Cette *tabarnaque* de folle a perdu les clés!

(16) Toi, mon petit *câline*, tu vas en entendre parler!

(17) En janvier, il a fait frette *en crime!*

Dostie (2015a) abonde dans le même sens que Legaré et Bougaïeff (1984). Selon elle, les sacres sont extrêmement productifs, d'une part en ce qui concerne la création de substituts servant à atténuer la connotation négative qui est attribuée aux sacres et d'autre part en ce qui concerne le processus dérivationnel permettant le changement de classe grammaticale. Elle affirme que *crisse* et *câlisse* sont les deux seuls sacres qui ont des dérivés adjectivaux et adverbiaux attestés en FQ : (dé)crisse > (dé)crissant > crissement, (dé)câlisse > (dé)câlissant > câlissement. Il semble donc, toujours selon Dostie, que le degré de productivité ne soit pas le même pour tous les sacres (2015a : 65).

Baronian et Tremblay (2017) soulignent que les jurons traditionnels du FQ peuvent remplir au moins trois fonctions. Ils peuvent agir à titre de modificateurs du nom dans une structure de type [NP [PP]]⁹, ils peuvent être transformés en adverbes à l'aide du suffixe adverbial

⁹ [Noun phrase [prepositional phrase]].

français *-ment* et ils peuvent devenir des verbes (conjugués sur le modèle de la première conjugaison du français¹⁰) :

- | | | |
|------|--|-------------------------|
| (18) | Fermez vos [crisses [de gueules]]. | Structure [NP [PP]] |
| (19) | Elle courait crissement vite. | Adverbe <i>EXPLment</i> |
| (20) | Elle lui a câlissé une gifle. | Verbe |

Potts (2007) a analysé le comportement d'expressifs comme *damn* et *bastard* en anglais. Il mentionne certaines caractéristiques essentielles pour que les expressifs puissent être considérés comme tels. En observant de plus près les jurons traditionnels du FQ tels que ceux proposés par Dostie (2015a), on remarque qu'ils répondent aux conditions énoncées par Potts (2007).

- a. Le contenu expressif est indépendant du contenu descriptif.
Dans l'exemple (6) « Envoye, parle mon **ostie** », « envoye parle » (contenu descriptif) est indépendant de « c'est un ostie » (contenu expressif).
- b. L'expressif n'a de sens qu'au moment et à la place de l'énoncé, c'est-à-dire dans une situation de communication donnée.
Être « un ostie » dans une situation de communication donnée n'implique pas que l'interlocuteur est « un ostie » dans d'autres situations.
- c. L'expressif dépend de la perspective de l'énonciateur et peut donc difficilement être présent dans un discours rapporté (sauf si le rapporteur est d'accord avec l'énonciateur).
*Il a dit à cet ostie-là de parler.
- d. L'ineffabilité descriptive rend généralement impossible la paraphrase dans le cas des expressifs. Il n'est donc pas possible de formuler une définition ou de résumer le sens d'un expressif.
? Définition de « un ostie »
- e. Les expressifs sont performatifs dans le sens où le fait d'énoncer un expressif consiste en la performance émotive.

¹⁰ Le fait que les jurons suivent le modèle de la première conjugaison est tout ce qu'il y a de plus normal, les néologismes verbaux étant conjugués de cette façon en français (Dostie, 2015a).

L'interlocuteur devient « un ostie » au moment de l'énonciation.

- f. Contrairement à ce qui s'observe avec un contenu descriptif, la répétition du contenu expressif donne de la force à l'énoncé plutôt que de mener à la redondance.
« Envoye mon ostie, parle mon ostie »

Selon les auteurs mentionnés dans cette section, les jurons traditionnels du FQ respectent donc plusieurs contraintes morphophonologiques, syntaxiques et discursives. Ils ont aussi certaines propriétés grammaticales propres.

1.2.2 Le contact de langues au Québec

Au Québec, la Conquête britannique de 1760 a eu plusieurs conséquences sur le plan sociolinguistique dues, entre autres, à l'avènement d'un contact massif entre le français et l'anglais (Poplack et St-Amand, 2009). Alors que l'anglais avait préalablement emprunté des milliers de mots au français, la nouvelle dynamique politique de l'époque a produit l'effet inverse (Leclerc, 2017). Cela s'explique en partie par l'augmentation importante du nombre d'anglophones sur le territoire : à la fin du XVIII^e siècle, un quart de la population du Québec était anglophone. Le rôle du clergé et de l'élite anglophone n'est pas non plus négligeable. En effet, ils ont contribué à la dévalorisation du français, plus particulièrement de celui parlé au Canada, et ce, au profit de l'anglais. Il serait cependant faux de penser que l'anglais s'est imposé subitement dès la Conquête. En recherchant les plus anciens anglicismes lexicaux en français parlé au Canada dans des documents d'archives, Juneau (1969) recense certains énoncés dès la fin du XVIII^e siècle, soit quelques décennies après la Conquête. Considérant qu'il s'agit de documents écrits, il est logique de penser qu'un plus grand nombre d'anglicismes existaient d'ores et déjà à l'oral. Par contre, ces derniers semblent apparaître de manière plus fréquente seulement à partir des années 1780 et semblent, selon les recherches de Juneau (1969 : 34), restreints au départ à certains domaines, principalement celui du commerce. L'apparition des anglicismes dans le français parlé à l'époque est donc un processus assez graduel. Par ailleurs, il semble que la présence de ces anglicismes n'était pas perçue négativement, du moins au départ (*ibid.*). En effet, pendant la période qui a suivi

la Conquête, bien que de nombreux anglicismes aient fait irruption dans la langue, « les Canadiens [se sont construits] une représentation de la langue fondée, plus ou moins consciemment, sur la reconnaissance de leur identité. Cette démarche coïncide avec une affirmation nationaliste [...] » (Poirier, 2009 : 15). C'est seulement à partir du milieu du XIX^e siècle qu'on « dénonce de plus en plus violemment l'anglicisation issue de la domination socioéconomique des anglophones » (Loubier, 2011 : 19). Selon Poirier (2009 : 15-16), « parler à la canadienne devient alors un défaut national dont il faut extirper les moindres manifestations¹¹. » À partir du XX^e siècle, la tendance à intégrer des mots anglais dans la langue française s'accélère considérablement (Leclerc, 2018). On passe ainsi d'un peu plus d'une centaine de mots anglais au XVIII^e siècle à près de 400 au XIX^e siècle et à plus de 2100 au XX^e siècle. Aujourd'hui, sans compter le vocabulaire technique, on compte dans la langue française plus de 2500 mots empruntés à l'anglais (*ibid.*).

Poplack et Sankoff (1984 : 144) dégagent quatre critères fondamentaux qui permettent d'établir si un mot est un emprunt : la fréquence d'usage, le remplacement des synonymes de la langue maternelle, l'intégration morphophonologique et/ou syntaxique et l'acceptabilité. Ils font remarquer que « ces critères ne [sont] cependant pas complètement satisfaits dans tous les cas [qu'ils voudraient] classer comme des emprunts, et chacun d'eux pourrait être satisfait par des mots qui ne le sont pas » (1984 : 147). Ces auteurs font aussi remarquer que, d'une part, « il est raisonnable de supposer que lorsqu'on utilise un mot emprunté de plus en plus, son intégration phonologique et morphologique s'accroît, il déplace les formes concurrentes de la langue réceptrice et éventuellement, est accepté par les locuteurs natifs » (Poplack et Sankoff, 1984 : 148). D'autre part, les locuteurs bilingues commenceraient, de manière générale, à utiliser les emprunts avant les locuteurs unilingues puisque les premiers apprennent les mots de la langue cible avant les autres (Poplack et Sankoff, 1984 : 143). Ce serait aussi les locuteurs bilingues qui introduiraient de nouveaux *patterns* dans la langue réceptrice (Hagen, 1956¹²). Au Québec, bien que la population soit

¹¹ Selon Poirier (2009 : 16), l'échec de la rébellion des patriotes a provoqué ce changement dans la perception de la langue. À partir de ce moment, c'est-à-dire avec l'entrée en vigueur de l'Acte d'Union, l'élite anglophone a joué un rôle fondamental dans la perception que les francophones se faisaient de leur langue par l'application de politiques d'assimilation linguistique fortes.

¹² Dans Poplack et Sankoff (1984 : 144).

majoritairement francophone¹³, le taux de bilinguisme français-anglais a considérablement augmenté dans les dernières décennies. Selon Statistiques Canada (2016)¹⁴, plus des 60 % de l'augmentation de la population bilingue du Canada sont attribuables au Québec, province dans laquelle résident près de 58 % des personnes bilingues français-anglais du Canada. En 2016, le Québec affichait un taux de bilinguisme français-anglais de 44,5 % contre 17,9 % pour la moyenne canadienne¹⁵. Ces données montrent bien la place importante qu'occupe l'anglais comme langue minoritaire au Québec et le fort contact entre les deux langues.

1.2.3 *Fuckin'* en anglais

Les recherches sur l'insertion explétive en anglais recensent différents contextes permettant l'insertion, voire l'infixation, de *fuckin'* ou d'un autre explétif du même type (*bloody, freakin', goddamn, etc.*). Comme nous le verrons, les collocations dans lesquelles *fuckin'* apparaît en anglais diffèrent considérablement de celles permettant l'apparition des jurons traditionnels en FQ. *Fuckin'* en FM ne semble pas non plus apparaître dans les mêmes collocations que les jurons traditionnels. Par ailleurs, nous savons qu'au Québec, le français est largement influencé par la présence environnante et importante de l'anglais. Pour ces raisons, il nous semble pertinent d'observer le comportement de *fuckin'* en anglais, et ce, dans une perspective comparative avec son comportement en FM. Nous allons donc nous intéresser aux travaux de Ultan (1975) et de Taylor (1975) pour leurs études pionnières dans le domaine de l'infixation et à l'étude de McMillan (1980) pour sa description des faits de l'infixation anglaise. Nous nous intéresserons aussi de près à l'accentuation anglaise (Seigel, 1974 ; Aronoff, 1976 ; Liberman et Prince, 1977) et à son rôle dans le processus d'infixation (McCawley, 1978 ; McCarthy, 1982 ; Moravscik, 2000 ; Yu, 2003 et 2007).

¹³ Selon Statistiques Canada (recensement de 2011), 79,7 % de la population québécoise a le français comme langue maternelle et 94,4 % des Québécois sont capables de parler français.

¹⁴ Recensement de 2016.

¹⁵ En excluant le Québec des statistiques, le taux de bilinguisme au Canada est d'ailleurs beaucoup plus bas (9,8 %).

La première étude majeure proposant une typologie de l' infixation revient à Ultan (1975 : 157), qui suggère que les infixes proviennent normalement d'autres affixes :

Infixes normally evolve from affixes, principally through the processes of entrapment (the semantic decay and subsequent fusion of outer affixes with their cooccurring roots resulting in the entrapment of inner affixes which then become infixes) and metathesis.

Selon lui, les infixes peuvent provenir de suffixes ou de préfixes, les deux possibilités étant largement attestées dans son étude. Par exemple, pour ce qui est des infixes qui proviennent de suffixe, Ultan mentionne l'infixe -a- en Miskito, qui marque l'état construit, ou encore l'infixe nasal dans les radicaux de certains verbes du sanskrit. En ce qui concerne les infixes qui proviennent de préfixes, Ultan note entre autres les éléments pronominaux infixés dans les verbes en Dakota, qui viennent tous initialement de préfixes, tout comme les pronoms sujets infixés dans les verbes transitifs dans les langues caucasiennes de l'ouest. Il en va de même pour le -t- réflexif en arabe classique développé à partir du préfixe ayant la même forme (Ultan, 1975 : 176-178). Ultan (*ibid.*) affirme que les infixes sont aussi beaucoup plus souvent dérivationnels que flexionnels, ce à quoi adhèrent Bybee (1985), Moravcsik (2000) et Yu (2003).

Ultan (1975 : 164-168), qui base son étude sur 70 langues, cherche entre autres à distinguer les infixes des autres affixes. Pour ce faire, il propose une vue d'ensemble des positions possibles des infixes (en relation avec la racine des mots) dans les langues qu'il a étudiées. De son étude, il ressort huit positions : après la consonne initiale, après la voyelle initiale, après la syllabe initiale, avant la seconde consonne, après la seconde consonne, après la seconde syllabe, avant la consonne finale et avant la syllabe finale. Cette typologie pionnière dans le domaine de l' infixation a ensuite été remise en question. En effet, Yu (2003) affirme que certains des modèles proposés par Ultan ne sont pas appuyés par assez d'exemples concrets pour pouvoir être confirmés. Il postule plutôt qu'il existe sept pivots, ou « unité morphologique et/ou phonologique à laquelle un infixé est attaché », qui permettent l' infixation, et ce, pour les 101 langues qu'il a observées : première consonne, première voyelle, première syllabe, voyelle finale, syllabe accentuée, pied accentué et voyelle

accentuée (2003 : 8-9). Dans sa théorie (*Exogenesis Theory of Infixation*), il affirme que les infixes viennent principalement de préfixes et de suffixes historiques (2003 : 198)¹⁶, argument qui rejoint la proposition de Ultan (1975 : 157) mentionnée précédemment. L'un des pivots attestés par Yu est l'accentuation (« *unit of stress* »), particulièrement pour ce qui est de l'infixation en anglais (2003 : 44), point sur lequel les auteurs s'entendent.

En ce qui concerne plus spécifiquement l'infixation en anglais, les premiers travaux affirmaient que cette langue n'était pas une langue à infixes (cf. Sapir, 1921 : 32). Dans les années 1970, les linguistes ont commencé à observer en anglais certains cas de figure apparentés aux phénomènes d'infixation observables dans d'autres langues. Taylor (1975) a d'ailleurs proposé une analyse des jurons australiens qui est devenue pionnière dans le domaine. À plusieurs reprises, il a utilisé le terme *infix* pour nommer les explétifs insérés dans des collocations normalement non interrompues. Il a démontré que les jurons en anglais sont gouvernés par des règles au même titre que les autres formes, et ce, même si au premier abord leur comportement linguistique semble « indiscipliné » (Taylor, 1975 : 40).

Aujourd'hui, plusieurs études et plusieurs énoncés attestés nous permettent d'affirmer qu'il y a bel et bien une infixation véritable en anglais (Ultan, 1975 ; McMillan, 1980 ; McCarthy, 1982 ; Yu 2003), ce qui n'exclut pas qu'un explétif comme *fuckin'* puisse agir à titre de modificateur syntaxiquement indépendant (c'est-à-dire sans être infixé) :

- (21) His fuckin' car
- (22) His fuckin' new car
- (23) His new fuckin' car
- (24) His new fuckin' black car

¹⁶ C'est ce qui explique, selon Yu, que les infixes sont principalement « edge-oriented » (comme ceux observables en anglais). Yu ne donne pas d'exemples d'infixes qui ne dérivent pas de préfixes et de suffixes historiques. Il se pourrait que les infixes viennent *exclusivement* de ce type d'affixes bien que nous ne puissions pas le prouver.

Yu (2007 : 21) distingue par ailleurs les cas où l'explétif est préfixé de ceux où il est infixé en anglais¹⁷ :

When the left edge of the stressed foot and the left edge of a stem coincide, the expletive appears prefixing (e.g., **bloody**-(háppy)). When the left edge of the stem is to the left of the stressed foot, the expletive appears infixing (e.g., fan-**bloody**-(tástic), *Kalama-goddamn*-(zóo)).

Comme nous pouvons le constater dans les exemples de Yu, l'infixation en anglais ne joue pas le même rôle que celle en tagalog présentée au début de ce mémoire, la première étant moins obligatoire d'un point de vue grammatical. Les infixes en anglais sont plutôt de l'ordre de la morphologie extragrammaticale. Ce type d'infixation s'inscrit dans ce que Zwicky et Pullum (1987) appellent *expressive morphology* (en opposition à *plain morphology*) puisque sa fonction est d'exprimer l'attitude (souvent négative) du locuteur et parce que l'acceptabilité des mots infixés varie d'un locuteur à l'autre. Ce type d'infixation appartient à un registre spécifique et a un effet pragmatique précis. Les infixes peuvent aussi se retrouver dans plusieurs mots différents appartenant à diverses catégories grammaticales. Pour toutes ces raisons, il s'agit d'un processus typiquement marginal en anglais (Zwicky et Pullum, 1987; Baldi et Dawar, 2000). Mattiello (2013 : 185-188) note aussi plusieurs particularités à l'infixation anglaise : l'infixe n'a pas de fonction grammaticale importante, voire obligatoire (cf. exemples en tagalog), la signification de la base est inchangée (variantes connotées seulement), la catégorie grammaticale de la base est inchangée, plusieurs alternatives sont possibles (nom, verbe, adjectif, etc.) dans le choix des bases et l'anglais est la seule langue (connue) qui accepte l'infixation de cette façon. Yu (2007 : 2) fait d'ailleurs mention de ce caractère particulier de l'infixation anglaise :

While the English language makes use of infixation mainly for paralinguistic purposes, languages as diverse as Greek, an Indo-European language, and Atayal, an Austronesian language, rely on infixation to signify important grammatical functions.

¹⁷ Selon Yu (2007 : 187), la formation des explétifs en anglais permet la cohabitation des variantes préfixées et infixées.

Que *bloody, fuckin'*, etc. soient infixés ou non, on parle d'*explétifs*¹⁸ puisqu'ils permettent d'intensifier un énoncé (ajout d'une valeur émotive forte). Ces explétifs, selon McMillan (1980 : 168-169), ne peuvent pas maintenir leur sens original (épuration sémantique). Ainsi, dans des énoncés comme *born bloody survivor* ou *white bloody knights*, le survivant et les chevaliers ne sont pas *sanglants*. Mattiello (2013 : 204) abonde dans le même sens : « infixes like *-bloody-* or *-damned-* do not maintain their denotational lexical meanings in the insert position, but convey to the new word a special stylistic and pragmatic meaning ». McMillan (*ibid.*) a recensé diverses collocations impossibles à interrompre normalement à l'aide d'un « intensifier »¹⁹ et dans lesquelles l'insertion de *fuckin'* (ou d'un autre explétif) est possible :

Brand fuckin' new	Entre un adverbe et un adjectif
Hard fuckin' luck	Entre un adjectif et un nom
All fuckin' day / a fuckin' lot	Entre un déterminant et un nom
Of fuckin' course	Entre une préposition et un nom
Shut fuckin' up	Entre un verbe et une particule ou un adverbe
Don't fuckin' forget	Entre un auxiliaire et un verbe
Everybody fuckin' else	Précédant le modificateur <i>else</i>
Hell's fuckin' bells	Dans une expression figée ou un cliché

Selon lui, les explétifs apparaissent souvent dans une position adjacente à celle des adjectifs comme c'est le cas dans *all of a X sudden, all X over, all X upset, more X like it, pretty X dangerous, too X bad*²⁰ (1980 : 169). Lorsqu'il est question d'insertion explétive, les lexèmes servant de matrice peuvent être des noms (25), des verbes (26), des adverbes (27), des adjectifs (28) ou des interjections (29). Ils sont le plus souvent polysyllabiques, mais peuvent aussi, de manière moins commune, être dissyllabiques (McMillan, 1980 : 163).

(25) tribu-bloody-lation / ad-bloody-vance

¹⁸ Nous reprenons le terme *explétif* de l'anglais (*explétive infixation*). Nous suivons par la même occasion la définition d'*explétif* du CNRTL : « Qui est inutile au sens ou n'est pas exigé par la syntaxe, mais qui sert, surtout dans la langue écrite, à colorer la phrase généralement d'une nuance affective. »

¹⁹ Si elles peuvent être interrompues, elles le seront selon certaines conditions qui n'incluent pas ce genre d'*intensifier*.

²⁰ *X* représente l'endroit où l'explétif apparaît.

- (26) guaran-damn-tee / be-awfully-ware
- (27) per-bloody-haps
- (28) inde-goddamn-pendent / dis-damn-creet
- (29) halle-bloody-lujah / ho-bloody-ho

McMillan constate que l'insertion peut se produire dans un morphème (30)²¹, entre une base et un affixe (31), dans un mot composé (32)²², dans un mot acronyme (33) et dans un nom propre (34). Il constate aussi que le nombre de lexèmes pouvant être insérés est assez limité : *fuckin'*, *goddamn* (parfois *damn*), *bloody*, *freakin'* et quelques autres²³.

- (30) Amalga-X-mated, chi-X-nese, e-X-nough
- (31) al-X-mighty, im-X-possible, in-X-credible
- (32) any-X-thing, every-X-body, out-X-side
- (33) C-X-1, O-X-K, V-X-IP
- (34) Lauder-X-dale, Lithu-X-anian, So-X-ho

Les études réalisées après celle de McMillan avaient davantage pour objectif de déterminer les règles de l'infixation anglaise en se basant sur les théories de l'accentuation anglaise. Alors que les théories traditionnelles de la grammaire générative proposent des règles d'accentuation basées sur les caractéristiques des voyelles et des syllabes, Liberman et Prince (1977 : 249) proposent une analyse syntagmatique de l'accentuation anglaise :

Certain features of prosodic systems like that of English [...] are not to be referred primarily to the properties of individual segments (or syllables), but rather reflect a hierarchical rhythmic structuring that organizes the syllables, words, and syntactic phrases of a sentence.

²¹ Nous parlerons d'infixation.

²² Normalement, on appelle *tmésis* la séparation des éléments d'un mot composé par l'interposition d'un autre mot. Cependant, McMillan (1980 : 166) note : « there is a further difference between traditional tmesis and emotive intensifier insertion : the latter admits a very restricted class of inserts, typically expletives or euphemisms. »

²³ Nous savons qu'il existe d'autres types de phénomènes apparentés à l'infixation de *fuckin'* en anglais (*ma-infixation*, *iz-infixation*), qui dépendent d'ailleurs aussi de l'accentuation, mais ce ne sera pas le sujet de ce mémoire (cf. Yu, 2003 et 2004 ; Mattiello, 2013).

Leur analyse de la prosodie est basée sur les différents constituants de la phrase et met en relation les différentes paires de « nœuds » des arbres syntaxiques qui contiennent chacune un élément faible et un élément fort. Ils affirment que l'accentuation des mots suit un modèle similaire à celle des phrases ou des syntagmes. Liberman et Prince (1977) sont à l'origine des premières représentations phonologiques de la prosodie sous forme d'arbres métriques illustrant une hiérarchie de branchements binaires forts et faibles. Cette binarité a cependant été remise en question dans des travaux ultérieurs : Selkirk (1980) affirme que le pied en anglais peut avoir jusqu'à trois syllabes (un *dactylic foot* est constitué d'une syllabe forte et de deux syllabes faibles). En anglais, langue de type trochaïque, les pieds ont la tête à gauche, c'est-à-dire que la syllabe accentuée du pied (ou tête) est la syllabe la plus à gauche du pied. La construction des pieds est aussi effectuée de gauche à droite en anglais, ce qui implique une organisation prosodique dans laquelle la syllabe forte est à gauche de la syllabe faible (Di Cristo, 1999 : 153). Cette notion de pieds accentuels est à la base de l'analyse proposée par McCarthy (1982) dans laquelle il détermine les règles qui régissent l'infexion en anglais.

Déjà en 1978, McCawley soulevait l'importance des frontières syllabiques et morphologiques dans le procédé d'infexion en anglais. Bien qu'il ait réalisé une simple étude pilote, il observe une variation considérable concernant la position de l'infixe, et ce, dans plusieurs mots. Concernant les frontières syllabiques, l'auteur propose que certaines consonnes se trouvant à la frontière de deux syllabes puissent être analysées comme faisant partie de l'une ou l'autre des syllabes par le locuteur. Le fait que certaines consonnes puissent être ambisyllabiques expliquerait en partie la variation dans la position de l'infixe (McCawley, 1978 : 214).

(35) Referee > refe-fuckin'-ree ou refer-fuckin'-ree

(36) Bassoon > bas-fuckin'-soon ou ba-fuckin'-soon

Dans son enquête, McCawley remarque que ce type de variation est presque inexistante pour des mots comme *kangaroo*. Selon lui, cette distinction est due aux frontières morphologiques des mots. Il postule en effet que *referee* et *kangaroo* n'ont pas la même structure morphologique : « [...] *refer-fuckin'-ee* is marginally possible and *kangar-fuckin'-oo* unthinkable simply because the *-ee* of *referee* can be identified as a suffix [...] but the *-oo* of *kangaroo* cannot » (1978 : 215).

Avant l'étude majeure de McCarthy (1982), les règles de la morphologie dérivationnelle concernant l'infixation ont été discutées par Seigel (1974) et Aronoff (1976) qui ont affirmé qu'en anglais, l'infixation explétive devait précéder immédiatement la voyelle accentuée (accent primaire) et devait être précédée quelque part dans le mot par un accent tertiaire. Selon McCarthy (1982 : 575-577), bien que cette règle puisse être appliquée dans certains cas (37-38) et qu'elle permette d'éliminer les cas où l'infixe est immédiatement suivi d'une syllabe non accentuée (39-40), elle ne représente pas adéquatement le procédé d'infixation en anglais.

- (37) Ala-fuckin'-bama
- (38) fan-fuckin'-tastic
- (39) *fanta-fuckin'-stic
- (40) *ca-fuckin'-terwaul

McCarthy (*ibid.*) illustre trois problèmes majeurs : l'infixation ne précède pas la voyelle, mais bien la syllabe accentuée (41-42) ; l'accent primaire ne suit pas toujours immédiatement l'infixe, ce dernier pouvant être suivi de n'importe quel accent (secondaire ou tertiaire, par exemple) (43-44) ; la présence d'un accent tertiaire devant l'infixe ne s'avère pas du tout essentielle (45-46).

- (41) *fant-fuckin'-astic
- (42) *fa-fuckin'-ntastic
- (43) amalga-bloody-mated
- (44) handi-bloody-cap

(45) im-fuckin'-portant

(46) e-bloody-nough

McCarthy propose alors une nouvelle règle permettant de régir l'infixation en anglais. Cette règle est basée sur l'analyse métrique de la structure prosodique de la langue. Il affirme que la syllabe suivant l'infixe doit être accentuée à un degré quelconque (accent primaire ou autre). De ce fait, l'infixe ne peut pas interrompre des mots accentués seulement sur la première syllabe :

(47) *Pa-fuckin'-ris

(48) *ha-fuckin'-ppiness

Toujours d'après McCarthy, l'insertion dépend des pieds prosodiques (unités phonologiques plus grandes que la syllabe). L'infixe ne peut pas être à l'intérieur d'un pied, même si ce dernier contient plusieurs syllabes ; il doit précéder un pied accentuel afin d'éviter que les structures métriques ne se chevauchent (figure 1).

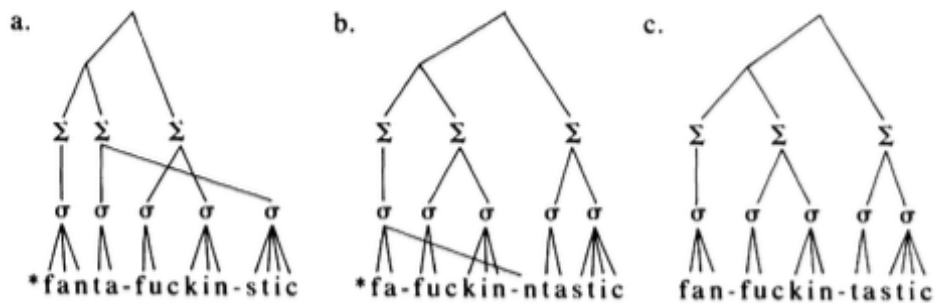


Figure 1 : Chevauchement des structures métriques (en a et b) selon McCarthy (1982 : 580)

McCarthy suggère ainsi que l'infixation explétive en anglais s'explique en considérant seulement les contraintes prosodiques et en ignorant la structure morphologique. Selon lui, « it appears that the phonological conditions on Expletive Infixation, when considered from a metrical standpoint, are not arbitrary : the expletive MUST fall where it does » (1982 : 579). Comme l'emplacement de l'infixe dépend de la structure prosodique, il est possible que dans

un mot contenant plus d'un accent (primaire ou secondaire), l'infixe puisse apparaître à plus d'un endroit, comme le fait remarquer Yu (2007 : 44) :

The fact that units of stress serve as pivots of infixation raises the question of whether secondary stress may play a role in infix placement. If secondary stress does play a role, for a given language, the possible landing site of an infix increases as the number of secondary stress increases.

McCarthy (1982 : 580) a d'ailleurs soulevé ces cas particuliers :

- (49) ˌTatama'gouchee > Tata-fuckin'-magouchee ou Tatama-fuckin'-gouchee
- (50) ˌWinni'pesaukee > Winni-fuckin'-pesaukee ou Winnipe-fuckin'-saukee
- (51) ˌKalama'zoo > Kala-fuckin'-mazoo ou Kalama-fuckin'-zoo

Certains cas, comme *un-fuckin'-be'lievable*, posent un problème à l'analyse de McCarthy. Dans ce cas-ci, l'insertion ne précède pas immédiatement une syllabe accentuée, mais semble plutôt dépendre des frontières morphologiques du mot. Pour expliquer ce type de constructions, McCarthy propose d'analyser la structure métrique des mots. La différence métrique entre, par exemple, *unbelievable* et *irresponsible* permettrait d'expliquer l'insertion, dans *unbelievable*, à un endroit qui n'est pas immédiatement devant un accent. Même si ces deux mots ont, de prime abord, la même structure accentuelle de surface, leur structure prosodique est différente (McCarthy, 1982 : 586) :

- (52) [un] [[be [lieva] ble]] > un-fuckin'-believable
- (53) [irre] [[sponsi] ble] > *ir-fuckin'-responsible

Cela permettrait d'expliquer, d'après l'auteur, que des énoncés comme *un-fuckin'-believable* puissent être attestés en anglais, et ce, même si l'insertion n'est pas immédiatement devant une syllabe accentuée. McCarthy (1982 : 585) explique aussi ce type d'exceptions par la productivité de certains préfixes. Ainsi, la productivité du préfixe *un-* en anglais expliquerait

qu'il puisse être suivi d'un infixé même si ce dernier se retrouve à l'intérieur d'un pied accentuel alors que le préfixe *ir-*, moins productif, ne le permettrait pas.

1.3 Objectifs de l'étude

La revue de littérature présentée dans la section 1.2 nous a permis de démontrer que les jurons traditionnels du FQ répondent à certains processus de formation permettant la création de variantes morphophonologiques (Legaré et Bougaïeff, 1984). Ces variantes ou substituts de sacres créés à l'aide de processus comme la préfixation, la suffixation, la troncation etc. indiquent la grande productivité des sacres du FQ (Dostie, 2015a). Nous avons aussi vu qu'en français comme en anglais, les jurons possèdent certaines caractéristiques essentielles qui leur procurent la qualité d'*expressifs* (Potts, 2007). Ces deux langues, en contact depuis maintenant quelques siècles sur le territoire actuel du Québec, partagent bon nombre d'éléments lexicaux. Nous constatons d'ailleurs que si l'anglais a emprunté plusieurs éléments du lexique au français par le passé, la situation actuelle est tout autre dans la mesure où c'est plutôt le français qui emprunte à l'anglais (Leclerc, 2018). La forte présence de locuteurs bilingues anglais-français au Québec explique, à tout le moins en partie, le grand nombre d'emprunts à l'anglais en FQ (Poplack et Sankoff, 1984) et justifie que nous comparions le comportement de *fuckin'* dans ces deux langues. Les recherches des dernières décennies nous ont permis de recenser les contextes permettant l'insertion explétive et l'infixation en anglais et de détailler les règles régissant l'infixation dans cette même langue. L'insertion explétive en anglais a d'ailleurs joué un rôle important dans la compréhension théorique du système d'accentuation anglaise, et ce, depuis l'étude pionnière de McCarthy (1982).

Considérant que les faits de *fuckin'* en FM n'ont pas, à notre connaissance, fait l'objet d'études approfondies et que le phénomène est très récent, et même potentiellement toujours en cours de changement, il nous semble justifié de proposer un premier recensement des faits concernant ce phénomène particulier. Pour ce faire, nous avons étudié un corpus de tweets recueilli sur Twitter. Notre étude a aussi comme objectif de montrer ce que le FM révèle sur

l'apparition des infixes en général. Nous avons aussi voulu comparer les faits du FM avec d'une part les études sur l'infixation anglaise mentionnées dans notre revue de littérature et d'autre part avec un corpus de tweets anglais. L'objectif d'une telle comparaison est de déterminer le statut de ce phénomène récent en FM qui semble de prime abord apparenté à l'infixation présente en anglais. Nous allons ainsi déterminer si (et dans quelle mesure) l'insertion explétive en FM est calquée sur l'anglais et répondre à l'une de nos hypothèses de recherche selon laquelle le processus d'insertion de *fuckin'* est plus avancé en anglais qu'en FM. Le dernier objectif de notre étude vise à déterminer les implications d'un tel phénomène, autant en ce qui concerne les modèles de l'accentuation anglaise et de l'accentuation française qu'en ce qui concerne les théories du changement linguistique et de la grammaticalisation.

Chapitre 2 : Méthodologie

2.1 Préambule : Résultats d'une étude préliminaire

Lors d'une étude préliminaire réalisée à l'aide d'un corpus de *scripts*, nous avons pu décrire et analyser quelques cas d'insertion explétive en FQ (Baronian et Tremblay, 2017). Cette étude d'un phénomène d'insertion explétive en FQ semblable à ce qui se produit en anglais nous a permis d'établir la faisabilité de la présente étude.

Pour réaliser notre étude préliminaire, nous avons utilisé un corpus constitué à partir des dialogues de la websérie québécoise *Ces gars-là*. Cette websérie a été réalisée par Simon-Olivier Fecteau et coécrite par ce dernier en collaboration avec Sugar Sammy et India Desjardins²⁴. La série comporte trois saisons de dix épisodes chacune et a été diffusée au Canada de 2014 à 2016 sur les ondes de V télé. Comme nous l'avons mentionné dans notre étude préliminaire, la série a été acclamée par la critique en plus d'avoir été un succès commercial. Cette série vient aussi briser certains tabous en intégrant des dialogues anglais dans une série dont la langue dominante est le français (Baronian et Tremblay, 2017 : 409). Le succès de la série prouve, dans une certaine mesure, que les usages attestés concordent avec les productions des locuteurs actuels du FQ. Par ailleurs, cette série offrait l'avantage de fournir rapidement plusieurs occurrences du phénomène à l'étude. Cependant, vu la nature des textes, c'est-à-dire des scripts écrits à l'avance et réfléchis, cette étude n'a pas permis de faire des statistiques de fréquence par rapport aux usages en FQ.

Afin de confirmer nos impressions sur les usages présents dans la websérie, nous avons demandé aux étudiants d'un cours de premier cycle de linguistique d'écouter les épisodes des deux premières saisons et de recenser les faits de *fuckin'* présents. Chaque étudiant a écouté un épisode, puis les énoncés répertoriés ont été discutés en classe²⁵. Il était demandé aux étudiants de juger de la grammaticalité des énoncés ; aucun énoncé n'a été jugé agrammatical (*ibid.*). Après que les étudiants eurent fait cette première écoute des vingt

²⁴ Voir <https://sugarsammy.com/fr/page/tv-series> pour plus de détails.

²⁵ Cet exercice a été réalisé dans le cadre du cours de grammaire systématique donné à l'UQAC à l'automne 2015 sous la supervision de Luc Baronian.

premiers épisodes, nous avons à notre tour écouté les vingt épisodes des deux premières saisons, en plus de ceux de la troisième saison. Nous avons recueilli tous les énoncés contenant des occurrences de *fuckin'* présents dans les trente épisodes de la série. Notre corpus nous a permis de recueillir plusieurs occurrences (67 au total) du phénomène que nous souhaitons maintenant observer à plus grande échelle et avec un corpus spontané dans le cadre de la présente étude. Nous avons ensuite effectué une classification des différents usages (exemples tirés de Baronian et Tremblay, 2017).

- | | | |
|------|------------------------------------|----------------------------------|
| (54) | C'est quoi ton fuckin' non encore? | Adjectif modifiant un nom commun |
| (55) | Des billets pour fuckin' Broue | Adjectif modifiant un nom propre |
| (56) | Je suis fuckin' sérieux ok? | Adverbe modifiant un adjectif |
| (57) | De quoi tu fuckin' parles? | Adverbe modifiant un verbe |
| (58) | C'est un bon fuckin' burger, ça! | Entre un adjectif et un nom |
| (59) | Martin fuckin' Côté | Dans un nom complexe |
| (60) | Des boucles de fuckin' z-oreilles | Dans un nom complexe |
| (61) | Tu me fuckin' niaises? | Entre un clitique et un verbe |

Dans la série *Ces gars-là*, nous n'avons trouvé aucun exemple de dérivé verbal construit avec *fuckin'*. Ce dernier ne peut pas non plus apparaître dans une structure de type NP-PP ou prendre le suffixe adverbial *-ment*. Cependant, tout comme en anglais, *fuckin'* peut être adjectif et modifier un nom commun ou être adverbe et modifier un adjectif ou un verbe. Il semble aussi que *fuckin'* puisse se retrouver entre un adjectif et un nom alors que les adjectifs prénominaux sont normalement liés de près aux noms en français (Bouchard, 1995). Les cas où *fuckin'* apparaît dans un nom complexe sont aussi particuliers dans la mesure où aucun explétif traditionnel du FQ ne pourrait apparaître à cet endroit. L'exemple (60) nous amène à penser que *fuckin'* est maintenant impliqué dans la morphologie du français. En effet, une liaison du pluriel [z] apparaît même si le nom composé sans *fuckin'* n'a jamais eu cette liaison. Lorsque cet énoncé a été proposé à des locuteurs natifs, aucun n'a jugé cette liaison inacceptable. Il a même fallu amener à leur attention le fait que cette liaison n'a jamais fait partie du nom composé original (Baronian et Tremblay, 2017). Les exemples où *fuckin'* se retrouve entre un pronom clitique et un verbe sont aussi particuliers puisqu'en français, aucun

autre mot, à notre connaissance, ne peut interrompre cette séquence (exemple (61)). En effet, en français, les pronoms objets sont plus près du verbe que n'importe quel autre mot (Auger, 1994).

À la suite de notre étude préliminaire, nous avons pu postuler que le comportement de *fuckin'* en FQ était très différent de celui des explétifs traditionnels. Il semble aussi que son comportement à titre de mot indépendant soit calqué sur le comportement du même mot en anglais. Étant donné que notre corpus était relativement restreint en nombre d'occurrences et non spontané, nous n'avons pas pu émettre de statistiques de fréquence ni affirmer avec certitude que les énoncés répertoriés correspondent à la langue en usage au Québec. De ce fait, nous croyons que notre étude actuelle, qui se veut beaucoup plus exhaustive et qui est basée sur un corpus d'un autre type, est des plus pertinentes.

2.2 Cadre de recherche

2.2.1 Twitter comme outil de collecte de données

Twitter a été lancé par la compagnie Odeo en 2006 sous le nom *Twtr*, plus tard élargi à *Twitter*. Initialement décrit comme « a sort of “group send” SMS application » (Arrington, 2006), Twitter est une plateforme qui permet l'échange d'informations en temps réel et qui combine certaines caractéristiques des réseaux sociaux traditionnels tout en offrant un service de *microblogging*²⁶. Le service permet de *bloguer* grâce à de courts messages d'un maximum de 280 caractères²⁷ appelés *tweets*. L'utilisateur peut donc lire, publier et partager des tweets qui sont ensuite répertoriés sur la page de son profil. Il peut partager des tweets publics ou

²⁶ Selon Honeycutt et Herring (2009 : 9), même si Twitter n'était pas initialement conçu à des fins conversationnelles, il n'en reste pas moins que des conversations étendues s'y retrouvent et que « some users are taking advantage of Twitter for informal collaborative purposes, and conversation is an essential component of collaboration ». Puisque Twitter est utilisé plutôt en interaction directe que pour *bloguer*, le terme *microblogging* n'est pas tout à fait adéquat. Aucun terme plus approprié nous venant à l'esprit, nous utiliserons tout de même *microblogging* tout en étant conscients de ses limites techniques.

²⁷ Le nombre maximum de caractères par *tweet* était au départ de 140. Il a doublé en 2017. Le nombre maximal actuel de caractères ne semble cependant pas être souvent atteint (cf. Wikström, 2017 : 73).

semi-publics, c'est-à-dire visibles par tout le monde ou seulement par ses abonnés²⁸ (Twitter, 2019a). Les utilisateurs sont connectés entre eux sous la simple question : « What's happening? » (Lomicka et Lord, 2012). Cependant, les interactions sont beaucoup plus vastes que cette simple question. Comme le mentionne Stevens (2008), « if that's as far as you've got with Twitter, you're a long way from fully appreciating it. » La plateforme fonctionne différemment des autres réseaux sociaux puisqu'elle ne permet que de courts messages spontanés ou « microposts » (Zappavigna, 2012 : 3). Ceux-ci peuvent s'enchaîner très rapidement entre les utilisateurs, créant ainsi une discussion en temps réel et sont présentés à l'utilisateur en ordre chronologique inverse. La limite de caractères par tweets, les hashtags et le caractère public des tweets sont rapidement devenus les marques de commerce de la plateforme (Wikström, 2014). Twitter compte 330 millions d'utilisateurs actifs par mois à l'échelle mondiale (Statista, 2018a). Au Canada, Twitter était le troisième réseau social le plus populaire en 2017 (après Facebook et YouTube) avec environ 7,5 millions d'utilisateurs actifs mensuellement (Statista, 2018b).

À ce jour, les recherches sur Twitter sont centrées davantage sur les sciences politiques, l'économie ou le journalisme, pour ne nommer que ces domaines, plutôt que sur le discours en lui-même. Peu de recherches « seem to be “purely” linguistic in nature, in the sense of focusing mostly or exclusively on the linguistic structure of Twitter discourse » (Wikström, 2014 : 127-128). Wikström (*ibid.*) note aussi que « Twitter has as yet received relatively little attention from linguists, unlike other forms of computer-mediated communication (CMC) such as email, IM (instant messaging), blogging, and SMS text-messaging [...] ». Afin de réaliser notre étude de corpus, il était important que le matériel à l'étude représente le discours des utilisateurs, et donc qu'il soit produit par eux pour leurs propres besoins plutôt que sollicité ou inventé²⁹. De ce fait, Twitter représentait un outil propice à la collecte de nos données.

²⁸ Les réglages par défaut de la plateforme consistent en un partage public des tweets (Arrington, 2006), caractéristique propre à Twitter.

²⁹ Cette approche est d'ailleurs celle qui a été privilégiée par Wikström (2014 et 2017).

2.2.1.1 Profil des utilisateurs de Twitter

De manière générale, « according to the website ranking service Alexa (2017), Twitter users are somewhat more likely to be male than female and to be highly educated (college or graduate school) compared to Alexa’s estimated “internet average” » (Wikström, 2017 : 10). Au Canada, 52 % des utilisateurs de Twitter sont des hommes, soit un peu plus de la moitié des utilisateurs. Cette tendance est plutôt l’inverse de ce qui s’observe avec Facebook et Instagram, dont respectivement 53 % et 56 % des utilisateurs sont des femmes (Statista, 2018c). Par ailleurs, 47 % des Canadiens âgés de 18 à 24 ans utilisent Twitter chaque mois (Gruzd et al., 2018)³⁰, faisant de ce groupe d’âge le groupe le plus représenté sur la plateforme de *microblogging*. Les jeunes de 15 à 18 ans utilisent aussi Twitter de manière assez représentative : Statista a réalisé un sondage ponctuel en mars 2016 dans lequel 39 % des répondants de ce groupe d’âge ont affirmé avoir utilisé Twitter dans les 24 heures précédant le sondage. Toujours selon Statista (2015), le taux de pénétration de Twitter au Canada est 7 % plus bas chez les francophones que chez les anglophones. La comparaison de ces données avec les données d’utilisation de Facebook montre que les utilisateurs de Twitter au Canada sont en moyenne plus jeunes que les utilisateurs de Facebook, le groupe des 55 ans et plus étant très peu représenté sur Twitter par rapport à sa représentativité sur Facebook. En effet, seulement 20 % des personnes de 55 ans et plus utilisent Twitter mensuellement alors que 69 % des personnes du même groupe d’âge utilisent Facebook à la même fréquence. En fait, selon Gruzd et al. (2018), « this [Facebook] is the only platform where the oldest generation crosses the 50 % adoption and monthly usage mark ». Il semble aussi que le niveau d’éducation soit un facteur déterminant dans l’adoption de Twitter comme réseau social : 39 % des Canadiens ayant un diplôme universitaire de deuxième cycle utilisent Twitter mensuellement contre seulement 27 % de ceux ayant un diplôme universitaire de premier cycle ou un diplôme d’études collégiales. Cette tendance est cependant aussi observable pour les autres réseaux sociaux comme Facebook et Instagram (Gruzd et al., 2018).

³⁰ Il est cependant à noter que 60 % des jeunes de ce groupe d’âge ont un compte Twitter (Gruzd et al., 2018).

Au Québec plus spécifiquement, Twitter est moins populaire que dans l'ensemble du Canada, et ce, autant chez la population globale de la province que chez les jeunes. Bien que le nombre d'utilisateurs soit plus faible au Québec (24 %) que pour l'ensemble du pays (35 %) (SOCIALscape, 2018), le groupe d'âge des 18-34 ans est tout de même le plus représenté sur la plateforme, et de loin. Malheureusement, nous n'avons pas été en mesure de trouver le taux de pénétration de Twitter chez les francophones en comparaison avec celui chez les anglophones pour le Québec seulement. Par ailleurs, bien que notre corpus nous ait permis de sélectionner la langue dans laquelle les tweets sont écrits, nous ne pouvons pas savoir avec certitude si l'utilisateur est unilingue francophone, unilingue anglophone ou bilingue.

2.2.1.2 L'oralité sur Twitter

Dans le cadre de cette recherche, Twitter a été privilégié comme outil de collecte de données entre autres parce que les tweets, bien qu'écrits, se rapprochent de la langue orale. En effet, la rapidité à laquelle les tweets, les réponses et les retweets s'enchaînent sur la plateforme de *microblogging*, combinée à la limite de caractères, fait de la « langue de Twitter » une langue plus spontanée que la langue écrite traditionnelle. Paveau (2012) affirme que le *tweet* représente un genre discursif en lui-même. Selon elle, le fait qu'on retrouve des tutoriels en ligne dans lesquels on explique comment Twitter fonctionne, que certaines personnes ne « tweet » pas parce qu'elles ne savent pas comment, ou encore qu'on retrouve sur Twitter des usages et des normes sont des indices d'un genre nouveau. Paveau (*ibid.*) va même jusqu'à parler de « twittétiquette » pour qualifier ces usages et normes propres à Twitter. Selon elle, les *tweets* ont des caractéristiques qui leur sont propres, compte tenu, entre autres, de l'environnement numérique de Twitter. Il existe en effet certains traits « technodiscursifs » propres à la « twittécriture » : la contrainte des 280 caractères (l'usage est tout de même de ne pas abrégé dans le style des SMS), certaines transgressions grammaticales, des aménagements typographiques (espaces, ponctuation) et la délinéarisation de l'énoncé (insertion de liens, de hashtags, d'énonciateurs – tous en couleur et cliquables) (Paveau, *ibid.*).

Zappavigna (2011 : 790) parle des échanges de tweets en termes de « public conversation ». Elle fait aussi remarquer que bon nombre de stratégies, comme le caractère @, permettent de s'adresser directement à des utilisateurs ou de les référencer dans un tweet afin que ce dernier apparaisse dans leur fil d'actualité.

There is a social need among users to engage with other voices in public and private feeds. Hence we see creative use of punctuation to reference other users and tag common topics. These expansions in typographic meaning potential are part of a community-driven movement toward Twitter becoming a form of 'public conversation'. It is conversation, however, that is multiparty, temporarily fluid and highly intertextual.

As Twitter has evolved, so have the resources for attributing and addressing other users. Linguistic markers have begun [...] to bring other voices into tweets by addressing other users, republishing other tweets, and flagging topics that may be adopted by multiple users. The first of these conventions is the @ character, used as a deictic marker.

La fonction *retweet* permet aussi d'inclure des voix externes dans un tweet en republiant ce qu'un autre utilisateur a publié. Zappavigna (2011 : 791) mentionne d'ailleurs que dans la plupart des cas, le *retweet* est suivi du caractère @ qui permet de mentionner la source du tweet. « In this way the RT [retweet] functions as a form of engagement realized by grammatical projection, in other words, it functions to indicate that the clause following '@user-name2' is a quotation, most often a direct quotation of that user's talk » (*ibid.*).

Le *hashtag* contribue aussi à créer une conversation publique en créant une communauté virtuelle intéressée à un même sujet, qui se retrouve alors référencé dans les *tweets* par le *hashtag* (*ibid.*).

The 'tag as type' relationship assumes that other users will also adopt this tag and use it as a keyword for a tweet on this topic. By generating keywords describing their discourse in this way, Twitter users enter into the social realm of collaborative tagging.

Après avoir analysé un corpus de tweets ayant pour sujet les élections présidentielles américaines de 2008, Zappavigna (2011 : 803) conclut que « Twitter seems oriented toward

the expression of interpersonal meaning » et que les *hashtags* jouent un rôle important dans les connexions (ou affiliations) entre les utilisateurs.

Bien que Twitter ne soit pas le réseau social le plus populaire au Québec, il a été privilégié comme plateforme sur laquelle collecter les données de ce projet de recherche puisqu'il présente des caractéristiques distinctes des autres réseaux sociaux qui en font le meilleur choix pour observer l'oralité. En effet, l'oralité y est mieux représentée que sur les autres réseaux sociaux et l'instantanéité (ou *recency*) joue un rôle plus important dans les échanges que sur d'autres plateformes (Wikström, 2017 : 17). D'ailleurs, jusqu'en 2016, il n'était pas possible de faire des recherches historiques sur Twitter :

Users could jump into ongoing conversations at any point, but only to a limited extent dig back into the past. This focus on the present has been reduced by features such as enhanced access to the historical archive of tweets, relevance algorithms that may present tweets out of chronological order, and “while you were away” summaries of activity for returning users (T. B. Lee, 2016 ; Oremus, 2016³¹). However, Twitter still emphasizes recency.

Puisque *fuckin'* fait partie d'un registre de langue populaire et plutôt oral, il est logique de penser que plus un réseau social permet la représentativité de la langue orale, plus les occurrences de *fuckin'* seront nombreuses dans les interactions entre les utilisateurs.

Avec l'importance que prennent les médias sociaux aujourd'hui et l'avènement de plateformes comme Twitter, Wikström (2017) a repensé l'oralité et la relation entre l'oral et l'écrit en prenant en compte diverses caractéristiques liées à l'énonciation et au contenu, aux conditions matérielles et physiques de l'écrit et de l'oral, à l'interaction et à la situation de communication de même qu'aux implications cognitives et culturelles. Il conclut qu'en mettant en contrastes les caractéristiques de l'oral et de l'écrit, « Twitter could be described as spokenlike in very many ways » (2017 : 28)³². Wikström (2017 : 43), qui cite Maynor

³¹ Dans Wikström (2017 : 17).

³² Il n'en reste pas moins que Twitter présente aussi certaines caractéristiques de l'écrit et qu'il se situe, sur le continuum entre l'oral et l'écrit, à cheval entre les deux médiums (cf. Wikström, 2017 : 24-30 pour une discussion).

(1994), parle de « written speech » pour qualifier la CMC³³ et mentionne certaines des caractéristiques qui rapprochent la CMC de l'oralité : synchronicité, informalité stylistique, fonctions phatiques et émotives des messages, représentations possibles de la prononciation, de la prosodie, du non verbal ou de divers aspects paralinguistiques³⁴. À la suite de son étude de cas, Wikström (2017 : 73) conclut que de nombreux tweets ne correspondent pas à la norme écrite et que le style est souvent « spokenlike in terms of being vernacular and colloquial ». Il soulève aussi un point important concernant l'attitude des utilisateurs face à leur propre parler sur Twitter (Wikström, 2017 : 83) :

Anxiety about the accuracy of self-representation on Twitter was one of the topics dealt with in normative orientations to talk-like tweeting. That being said, there were also many instances of users expressing notions that talk-like tweeting really does make the author feel present, really does evoke her voice, really permits authenticity.

Selon Wikström (*ibid.*), les utilisateurs de Twitter accordent beaucoup d'importance à la correspondance entre les tweets d'une personne et la manière dont cette même personne parle dans la réalité (son « real-world self »). Pour arriver à tweeter comme ils parlent, les utilisateurs reproduisent sur Twitter diverses stratégies de communication en face à face. Ils emploient aussi différentes stratégies qui s'éloignent des conventions de l'écrit standardisé afin d'accomplir une forme de présence textuelle. Wikström (2017 : 86) parle de « performative writing » pour qualifier l'écrit sur Twitter : selon lui, les utilisateurs performant davantage qu'ils ne décrivent leur point de vue et leurs émotions. Différentes stratégies sont aussi mises en place par les utilisateurs pour représenter le langage non verbal. Par exemple, l'écart entre l'orthographe standard et l'orthographe utilisée sur Twitter, qui semble à première vue présenter des erreurs, est en réalité phonétiquement motivée pour mieux correspondre à la prononciation. Les *hashtags*, quant à eux, sont souvent performatifs (Wikström, 2017: 87) :

[...] hashtags were used in the context of, and as part of the performance of, typographical playfulness and expressivity. Concretely, an ad hoc respelling in the body of a hashtag itself, such as #Jeeesus (Wikström, 2014a, p. 142), is a *prima facie* indicator that the hashtag is not really intended to integrate the tweet into a

³³ À l'exception des travaux de Wikström, très peu d'études sont centrées explicitement sur le caractère oral de Twitter, point qui a aussi été soulevé par Wikström (2017).

³⁴ Caractéristiques que Wikström (2017) reprend de Baym (2015), Herring (2007) et Seargeant et Tagg (2014).

larger conversation or to serve as a ‘topic tag,’ but that the tagging is rather part of an expressive, emotive strategy.

Outre la réécriture phonétique et les *hashtags*, d’autres stratégies, comme l’utilisation des émoticônes et des *emoji*, sont centrales pour représenter l’oralité ou, comme le dit Wikström (2017 : 88), « [to fill] the gap left by the absence of face-to-face nonverbal cues ». L’auteur fait remarquer que l’important avec les émoticônes n’est pas qu’elles ressemblent à une personne, mais plutôt qu’elles réussissent à accomplir certaines émotions qu’un visage humain peut accomplir. Il en va de même pour des éléments semi-lexicaux tels que *ugh* (qui représente un son) ou des abréviations telles que *wtf* (pour *what the fuck*), qui ont une fonction expressive et émotive et qui sont performatifs dès le moment où ils sont utilisés (Wikström, 2017 : 89).

En dernier point, en plus de s’approcher de la langue orale, les tweets ont l’avantage de nous permettre de recenser les formes employées régulièrement par les locuteurs sans leur suggérer une quelconque construction. Nous pouvons ainsi recenser les endroits qui permettent l’insertion explétive en FM et évaluer la fréquence d’utilisation des différentes constructions proposées par les locuteurs eux-mêmes.

2.3 Corpus

2.3.1 Méthode de collecte des tweets

Des données peuvent être recueillies sur Twitter en faisant des requêtes de recherche automatisées à l’aide du logiciel R (version 3.4.3, R Core Team, 2017) et de la librairie *rtweet* (Kearney, 2017). Pour cela, un site Web Twitter doit être créé à partir d’un compte Twitter d’utilisateur. La création de ce site Web donne à l’utilisateur des codes d’accès à l’*Application Program Interface (API)* de Twitter (Bajorek, 2016). Ces codes permettent ensuite d’extraire des données (dans ce cas-ci, des *tweets*) automatiquement. L’API comporte des classes, des fonctions et des types de données qui permettent de rechercher des tweets en

déterminant préalablement différentes variables. La plateforme *API Twitter* offre trois niveaux d'abonnement. Celui utilisé dans le cadre de cette étude permet de recueillir les données des sept derniers jours. À l'aide du logiciel R, une requête de recherche automatisée a été effectuée toutes les deux semaines afin de constituer un corpus exhaustif. Le script utilisé créait, lors de chaque recherche automatisée, un fichier *text* contenant les tweets, leur date de publication ainsi que les pseudonymes des utilisateurs correspondant aux tweets. La recherche de tweets automatisée a été utilisée par plusieurs linguistes dans le cadre de diverses études sur le langage (Lomicka et Lord, 2012; Gonçalves et Sánchez, 2014; Bajorek, 2016; Wikström, 2017 et plusieurs autres).

2.3.2 Variables

Étant donné que Twitter offre l'avantage de la recherche automatisée, les requêtes de recherche peuvent être effectuées selon des critères précis. Dans le cadre de la présente étude, les variables concernées par la recherche de tweets sont l'emplacement géographique de l'utilisateur, la période au cours de laquelle les tweets ont été produits et la langue dans laquelle ils ont été écrits. Ces variables ont été déterminées préalablement à l'exécution des requêtes de recherche automatisées de façon à ce que tout le corpus respecte les mêmes barèmes de recherche.

2.3.2.1 Zones géographiques

Le choix de la zone géographique a d'abord posé quelques difficultés. Nous devions évidemment choisir une ville québécoise avec un fort pourcentage de locuteurs francophones. Nous étions cependant limités par la popularité de Twitter et son utilisation. Twitter est populaire au Canada, mais principalement dans les grands centres urbains, ce qui éliminait des villes comme Saguenay, où Twitter est peu utilisé. Nous avons envisagé la ville de Québec, mais un test de collecte de tweets nous a permis d'obtenir seulement une quinzaine de tweets contenant *fuckin'* pour une période de sept jours. Nous avons donc opté pour

Montréal puisque Twitter y est très populaire. Par ailleurs, cette ville nous permettait de collecter des tweets en français et en anglais dans la même zone géographique puisque Montréal abrite une population anglophone importante. Afin d'identifier d'éventuelles spécificités dans l'usage des anglophones de Montréal, nous avons constitué un sous-corpus de tweets en provenance de Boston³⁵. Bien que beaucoup moins substantiel, ce corpus nous a permis de comparer les usages de *fuckin'*, plus précisément le pourcentage d'infixes véritables, afin d'assurer la fiabilité de notre étude³⁶. La délimitation d'une aire géographique de recherche dans laquelle effectuer la collecte de données a été déterminée à partir de coordonnées de géolocalisation centrales des villes de Montréal et de Boston. Les données ont été recherchées automatiquement dans un rayon de 50 kilomètres autour de ces mêmes coordonnées.

2.3.2.2 Langues

Dans notre premier chapitre, nous avons centré ce projet de recherche autour du français québécois parlé à Montréal. Nous avons aussi souligné l'importance d'une comparaison entre les faits de cette variété de français et ceux de l'anglais, plus précisément l'anglais parlé à Montréal. Le contact à long terme entre le FM et l'anglais et la forte présence de l'anglais au Québec sont certains des facteurs qui justifient une telle considération (voir la section 1.2.2 pour plus de détails). Pour la ville de Montréal, la collecte des tweets a donc été effectuée en français et en anglais afin de constituer un corpus dans chacune de ces langues. Comme nous le verrons dans la section 2.3.5, les tweets dans lesquels on observe de l'alternance codique ont été exclus de l'analyse. Le sous-corpus anglais de la ville de Boston a été constitué après l'analyse du corpus montréalais.

Lors de la recherche automatisée de tweets, nous avons inclus un critère de recherche par mots-clés, ce qui nous a permis de récolter seulement les tweets contenant *fuckin'* dans l'une

³⁵ La ville de Boston a été choisie parce que le nombre d'habitants est similaire à celui de la ville de Montréal.

³⁶ Une comparaison du même type avec une ville francophone s'avérait ardue pour les raisons mentionnées dans cette section, et ce, même si nous envisagions de choisir une ville ontarienne ou une ville de l'Est du Canada. Par ailleurs, dans les villes ayant une forte minorité francophone (par exemple, Moncton, Ottawa ou Sudbury), les tweets sont tout de même principalement en anglais.

ou l'autre de ses variantes écrites, soit *fuckin(')* ou *fuckin*. Une double requête de recherche a donc été effectuée pour le français puisque les deux variantes cohabitent dans la langue. Pour ce qui est de l'anglais, après avoir fait un test de collecte sur une courte période, nous avons pu constater que seul *fuckin(')* était utilisé, du moins sur Twitter. Nous n'avons donc pas eu à faire de double requête de recherche dans cette langue.

2.3.2.3 Période

La période de collecte de données s'est étendue sur huit mois, soit de février à octobre 2018, à raison de deux semaines de collecte par mois. Nous avons ainsi pu constituer un corpus d'environ 1500 tweets en français. Lors de chaque requête de recherche pour la région de Montréal, nous avons effectué une requête pour rechercher les tweets en français et une pour rechercher ceux en anglais. La période est donc exactement la même pour les deux langues. Considérant que *fuckin'* est, en français, un emprunt à l'anglais, il n'est pas surprenant que cette collecte de données effectuée de manière simultanée nous ait permis de récolter environ deux fois plus de tweets en anglais qu'en français. Or, comme notre recherche concerne principalement le FM et qu'un corpus aussi substantiel pour l'anglais n'était pas des plus pertinents, du moins dans le cadre de cette étude, nous avons choisi de retenir aléatoirement 1000 tweets en anglais dans notre corpus initial, et ce, à des fins comparatives.

Le sous-corpus de Boston, quant à lui, a été récupéré à l'aide du même script et du même logiciel que le corpus principal. Cependant, puisqu'il a été décidé d'adopter cette approche comparative entre Montréal et Boston seulement après l'analyse du corpus initial, la collecte des données pour la ville de Boston a été effectuée plus tard, soit en mars 2019. Ce sous-corpus avait pour objectif de nous permettre de comparer le nombre d'infixes véritables en anglais à Montréal avec le nombre d'infixes à Boston. Deux facteurs nous ont permis de confirmer que les usages de *fuckin'* dans le corpus en anglais de Montréal étaient représentatifs des usages en anglais à plus large échelle (et possiblement représentatifs des usages en anglais de l'Est américain) : la fréquence des tweets qui contiennent un infixe et les divers environnements syntaxiques communs dans lesquels *fuckin'* apparaît.

2.3.3 Considérations éthiques

Une demande de certificat d'éthique n'était pas nécessaire pour la réalisation du présent projet de recherche. Cependant, certaines préoccupations éthiques ont tout de même été considérées. Ces préoccupations liées à l'utilisation de données en provenance des médias sociaux ont d'ailleurs été soulevées par plusieurs auteurs (cf. Wikström, 2017 pour une discussion). Wikström (2017 : 62-65) souligne deux problématiques majeures liées à l'utilisation de données en provenance des médias sociaux. D'une part, la frontière entre ce qui est privé et ce qui est public est très floue sur les médias sociaux. En ce qui concerne Twitter, la collecte de données est facile et accessible à tous alors que, comme le mentionne Wikström (2017 : 62-63)

[...] standards of ethics for online research are yet to solidify, and it is difficult to calibrate ethical intuitions. This is perhaps especially the case when it comes to the casual, everyday Twitter activity of users who are not celebrities, politicians or other types of public figures. To retrieve and read the tweets of random strangers may seem akin to browsing the posting on a public noticeboard, but it can also be likened to overhearing fragments of a conversation as one walks along a public square.

D'autre part, en se basant sur les travaux entre autres de Giles et al. (2015) et de Örnberg Berglund (2009), Wikström (*ibid.*) souligne la présence d'un second débat, à savoir s'il est plus approprié de considérer les utilisateurs de Twitter comme des participants à une recherche, et donc préserver leur identité, ou si on devrait plutôt les considérer comme des auteurs, qui auraient alors le droit d'être crédités pour leurs textes (leur identité serait alors révélée et leur nom d'utilisateur apparaîtrait dans la recherche).

Dans la politique de confidentialité de Twitter, il est spécifié que « Twitter est public et [que] les Tweets peuvent immédiatement être vus et faire l'objet de recherches par qui que ce soit dans le monde entier » (Twitter, 2019b). Il est aussi spécifié que « la plupart des activités sont publiques, y compris les informations [de] profil, [le] fuseau horaire et [la] langue [de l'utilisateur], la date de création [du] compte, [les] Tweets et certaines informations sur [les] Tweets, telles que la date, l'heure [...] » (*ibid.*). Concernant l'accessibilité des données à plus

grande échelle, Twitter mentionne qu'en acceptant la politique de confidentialité de la plateforme, l'utilisateur consent à ce que ce qu'il publie soit accessible à tous (*ibid.*).

En plus de fournir directement vos informations publiques au monde sur Twitter, nous avons également recours à des technologies, telles que les interfaces de programmation d'application (API) et les éléments incorporés, pour mettre ces informations à la disposition de sites Web, d'applications et d'autres utilisateurs, par exemple en affichant des Tweets sur un site Web d'informations ou en analysant ce que disent les gens sur Twitter.

C'est donc en considérant la politique de confidentialité de Twitter qu'il a été convenu de ne pas faire de demande de certificat d'éthique. Cependant, puisque les auteurs soulignent tout de même certaines problématiques éthiques liées à l'utilisation de données du même type que celles que nous avons extraites sur Twitter et qu'il n'y pas, pour l'instant, de marche à suivre claire concernant l'utilisation de ces données pour la recherche, nous n'avons pas conservé les noms (ou pseudonymes) des utilisateurs, et ce, dans un objectif d'anonymat. De ce fait, nous avons adopté une approche similaire à celle de Wikström (2017) en ce qui a trait à l'aspect éthique de ce travail de recherche.

2.3.4 Méthode d'analyse du corpus

Les données brutes ont d'abord été dépouillées des informations non pertinentes à notre analyse. Des données extraites, nous avons conservé la date à laquelle le tweet a été publié, le numéro d'identification de l'utilisateur³⁷ et le contenu textuel du tweet. La librairie *rtweet* (Kearney, 2017) que nous avons utilisée permet de choisir la langue dans laquelle nous souhaitons effectuer la collecte des tweets. Cependant, certains des tweets du corpus étaient en réalité partiellement en français et partiellement en anglais. Dans le corpus en français, nous avons éliminé les cas d'alternance codique lorsque les occurrences de *fuckin'* se retrouvaient dans un segment en anglais. Nous avons appliqué le même principe au corpus

³⁷ Il ne s'agit pas du nom, ni même du pseudonyme de l'utilisateur Twitter, mais bien d'un code d'identification contenant huit à dix chiffres. Après avoir éliminé les pseudonymes, nous ne pouvons pas savoir quel code correspond à quel abonné Twitter.

en anglais, mais pour les cas où les occurrences de *fuckin'* se retrouvaient dans un segment en français. Ces cas étaient cependant beaucoup plus rares. Lors de l'étape du dépouillement des données, nous avons conservé les codes des utilisateurs afin de pouvoir éliminer de notre analyse les tweets d'un même utilisateur dans lesquels *fuckin'* apparaissait dans un même contexte syntaxique à plusieurs reprises. Par exemple, si un même utilisateur a publié plusieurs tweets contenant tous « tu me fuckin' niaise », un seul tweet a été comptabilisé lors de l'analyse des données. Nous voulions ainsi éviter qu'un ou quelques utilisateurs biaisent les résultats. Nous avons finalement éliminé 299 tweets du corpus du FM, soit 19,4 % de cas d'alternance codique et 0.5 % de cas de répétition. Quant au corpus de l'anglais, il ne contenait pas de cas de répétition : les 42 tweets éliminés du corpus, soit 4,2 % des tweets, sont tous des cas d'alternance codique.

Nous avons ensuite déterminé, pour chaque tweet, l'environnement syntaxique dans lequel *fuckin'* apparaît afin de déterminer la fonction syntaxique de *fuckin'* dans chaque énoncé. Pour ce faire, nous avons déterminé la classe grammaticale de chaque mot qui précède et qui suit *fuckin'*, et ce, pour chaque tweet. Ainsi, nous avons pu déterminer si *fuckin'* modifiait un adjectif, un adverbe, un verbe un nom commun un nom propre ou encore l'ensemble d'un énoncé. Cette approche se veut descriptive, et ce, dans le but de présenter de façon détaillée les faits de *fuckin'* en FM. Une analyse comparative des données du FM et de l'anglais (Montréal) a par la suite permis de proposer une hypothèse quant à l'influence de l'anglais sur le phénomène de l'infixation en FM. L'analyse comparative nous a aussi permis de proposer certaines hypothèses intéressantes concernant l'accentuation anglaise et les théories de la grammaticalisation.

2.4 Synthèse

La collecte de données sur Twitter nous offrait l'avantage de recueillir un grand nombre de données rapidement tout en nous permettant de délimiter préalablement certaines variables. Ainsi, nous pouvions cibler spécifiquement une ville du Québec tout en choisissant une

langue cible. Ces avantages sont non négligeables dans l'optique d'avoir un corpus le plus représentatif possible des usages actuels en FM. Par ailleurs, bien que la « langue de Twitter » ne corresponde pas en tous points à la langue orale, nous avons tout de même pu suggérer qu'elle s'en approchait beaucoup (voir section 2.2.1.2) (cf. Wikström, 2014 et 2017), entre autres grâce à l'utilisation de diverses stratégies technodiscursives (Zappavigna, 2011; Honeycutt et Herring, 2009). Pour ces raisons, un corpus de tweets est plus pertinent qu'un corpus en provenance d'autres réseaux sociaux qui peuvent sembler, à première vue, un meilleur choix pour observer les faits de *fuckin'* au Québec.

Chapitre 3 : Résultats et analyse empirique

3.1 Description des faits du FM

Dans cette section, nous présentons les résultats de notre collecte de tweets en FM, notre premier objectif de recherche étant de décrire les faits de *fuckin'* dans cette variété de français. Ainsi, nous détaillons, classifions et quantifions les usages de *fuckin'* présents dans notre corpus. Nous ne présentons pas tous les énoncés du corpus, qui est évidemment d'une trop grande ampleur. Nous avons plutôt classé les énoncés par catégories en fonction du rôle syntaxique de *fuckin'* et de ce qu'il modifie. Chaque regroupement est illustré par des exemples³⁸ en nombre suffisant pour qu'ils soient le plus représentatifs possible de notre corpus³⁹. Nous présentons d'abord dans la section 3.1.1 les cas où *fuckin'* agit à titre de mot indépendant. L'infixation de *fuckin'* en FM étant un changement en cours, la majorité des tweets du corpus entrent dans cette catégorie. Nous avons cependant pu répertorier de nombreux cas où la grammaticalisation de *fuckin'* est plus avancée et où il se retrouve dans des environnements syntaxiques particuliers et qui lui sont propres. Ces cas sont présentés dans la section 3.1.2. En ce qui concerne les infixes, ils sont sans surprise présents en nombre très limité dans notre corpus. Puisque nous cherchions entre autres à attester la présence d'infixes véritables en FM, nous avons délibérément choisi de les présenter un par un dans la section 3.1.3.

3.1.1 *Fuckin'* comme mot indépendant

D'abord, tout comme en anglais, *fuckin'* peut être un adjectif et modifier un nom commun. Dans des cas comme ceux présentés dans les énoncés (62) à (68), l'emploi d'un juron traditionnel du FQ aurait nécessité la présence d'un syntagme prépositionnel, c'est-à-dire une structure de type [NP [PP]] (par exemple *des crise de beignes* ou *je hais les crise de gens*).

³⁸ Les tweets ou segments de tweets utilisés à titre d'exemples sont transcrits tels que les utilisateurs les ont écrits sur Twitter.

³⁹ Voir Annexe 1 pour plus d'exemples concernant les cas présentés dans les sections 3.1.2 et 3.1.3.

- (62) Chuis tannée de travailler sur ce fucking essai qui finit juste pas.
- (63) Tu sais tu ce qui est fucké? Que les chevaux nous laissent monter sur leur dos?? Leur fucking dos??
- (64) La question qui tue : est-ce que le PQ est pour ou contre le fucking monorail.
- (65) ...la pire période de toute ma fucking vie.
- (66) Qu'est-ce qu'on m'a gardé? Des fucking beignes.
- (67) Je hais les fucking gens comme ça.
- (68) ...depuis 35 fucking années.

Fuckin' comme adjectif peut aussi modifier un nom propre. Dans ces cas, le parallèle avec les jurons du FQ ne semble pas toujours possible : *calisse de Kim Thuy* mais ?ça va être à *calisse de Vancouver*.

- (69) Fucking Kim Thuy, elle est vraiment partout.
- (70) ...fait par qui déjà ? ah oui FUCKING J.J. ABRAMS !
- (71) Ça va être à fucking Vancouver...
- (72) ...après avoir été isolée à fucking st-basile pendant presque 2 ans.

Toujours comme ce qui s'observe en anglais, *fuckin'* peut être un adverbe et modifier un adjectif. Comme nous l'avons mentionné dans notre premier chapitre, les jurons du FQ ont des dérivés adverbiaux construits avec le suffixe adverbial français *-ment* (cf. Dostie, 2015a). Il n'est donc pas possible de faire de parallèle du point de vue structurel entre les usages de *fuckin'* et les jurons plus traditionnels (**fuckin'-ment*) bien que sur le plan sémantique, *fuckin'* amplifie bel et bien l'adjectif et qu'il puisse être remplacé par un dérivé adverbial d'un juron du FQ (*je suis crissement jaloux merde* ou *la prof est calissement sévère*).

- (73) @lilmesssunshine JE SUIS FUCKING JALOUX MERDE.
- (74) ...c vrais que jdevien fucking blanche.
- (75) @vidalavee C'est vraiment fucking dégoûtant sérieux.
- (76) Cest fou comment ya une fucking belle separation entre TMR et parc-exn au boul acadie.
- (77) @RacingQueen2017 J'ai juste pogné LA prof fucking sévère.

En français, un adverbe peut aisément amplifier un autre adverbe dans des énoncés tels que *je cours vraiment vite* ou *il a vraiment mal*. Dans le même ordre d'idées, l'adverbe *fuckin'* peut également modifier certains adverbes.

- (78) @chambee Le monde sont fucking trop intense.
- (79) @Obstineuse Fucking vraiment beaucoup.
- (80) @YzaRock j'suis partie à rire fucking fort.... esti.
- (81) ...j'en envoie fucking rarement!!!!
- (82) Belle façon romancée de dire qu'il roulait fucking trop vite

Comme adverbe, *fuckin'* peut en outre se retrouver devant un verbe. Contrairement à ce qu'on observe lorsqu'un adjectif suit l'explétif, l'effet de *fuckin'* sur les verbes est plus opaque et le remplacement par un juron du FQ en *-ment* n'est pas toujours possible. Dans la majorité des cas (exemples 83-86), la fonction sémantique de *fuckin'* est appliquée à l'ensemble de l'énoncé plutôt que seulement au verbe (exemple 87, qui est plus clairement un usage intensifié).

- (83) Jviens tout juste de fucking manger sa fait 30 minutes.
- (84) ...ça t'as pris plus d'effort d'envoyer ce message que de fucking clicker.
- (85) Vous venez fucking détrôner les libéraux qui s'encrassaient...
- (86) @yannickbelzil Parle moi d'une mascotte qui va se faire fucking tirer par la barbe!
- (87) Shout out à @alexlevek qui me fait toujours fucking rire sur Twitter.

Dans le même ordre d'idées, cette opacité est aussi à noter pour les cas où *fuckin'* se retrouve entre un auxiliaire et un participe passé (mais le remplacement semble davantage possible : *j'ai vraiment fait*).

- (88) Pas vrai que le prof va me couler pour un exam que j'ai fucking fait.
- (89) ...j'recois un appel J'AI FUCKING GAGNÉ 4 laisser passer VIP pour le Festival d'été de Québec.
- (90) Le gars dans le char à côté a fucking mangé sa crotte de nez.

- (91) C'est drôle que vous vous sentez visés par des trucs alors que vos comptes sont fucking masqués mdr

À titre d'adverbe, *fuckin'* apparaît aussi dans des locutions verbales dans notre corpus. Contrairement aux cas où *fuckin'* est suivi d'un verbe (ou d'un participe passé), le remplacement par un juron du FQ en *-ment* est tout à fait possible pour ces cas-ci (*tu as crissement raison*).

- (92) @cafeetchailatte Et tu as fucking raison quand tu parles de la solidarité.
(93) @ThomLevac J'ai fucking honte d'être québécoise!
(94) Yo pour vrai j'calcule live j'ai fuckin' envie d'manger du sanglier.

Enfin, *fuckin'* comme mot indépendant peut se retrouver devant un syntagme nominal (souvent lui-même dans un syntagme prépositionnel). Dans ces cas, l'effet de *fuckin'* est encore une fois plus opaque que ce que nous pouvons observer pour les premières catégories mentionnées dans cette section. En effet, bien que *fuckin'* ait bel et bien une valeur adverbiale, sa fonction sémantique s'applique à l'ensemble de l'énoncé, tout comme ce que nous avons pu observer lorsque *fuckin'* précède un verbe. Lorsque *fuckin'* apparaît devant un syntagme nominal, le remplacement par un juron du FQ en *-ment* est encore une fois impossible dans la grande majorité des cas.

- (95) @YoItsJooe criss il me snap a fucking 5am...
(96) ...ferme fucking ta gueule et ton twitter aussi.
(97) Ca fait fucking 1 semaine l'école à commencer...
(98) Toujours fucking 5 mois de décalage avec la réalité.
(99) Rentrer chez moi me prend habituellement 30 min... ça m'a pris fucking 1h30 ce soir grrr.
(100) C'est fucking l'heure de la sieste maintenant par contre.

3.1.2 Vers une grammaticalisation de *fuckin'*

Dans le prochain regroupement, les cas où *fuckin'* se retrouve entre un adjectif et un nom sont présentés. Ce type de cas, aussi présent dans notre étude préliminaire, est particulier dans la mesure où les adjectifs prénominaux sont généralement en lien plus étroit avec le nom en français que les adjectifs postnominaux : la sémantique est moins compositionnelle (Bouchard, 1995) et il s'agit d'un lieu de liaison très important (Morin et Kaye, 1982)⁴⁰. Dans les exemples qui suivent, il est difficile de remplacer *fuckin'* par un autre mot.

- (101) Travailler dans un Dépanneur c'est aussi goûter à toute les nouvelle fucking sorte de chips...
- (102) Ceux qui s'étonnent que Square-Enix demande le pleins fucking prix pour des jeux...
- (103) ...essaye de toutes tes forces de ne pas avoir un sourire dans la face. Bonne Fucking Chance.
- (104) @PopeyesChicken Le meilleur fuckin' poulet frit EVER.

Dans notre corpus, les cas où *fuckin'* se trouve dans un nom complexe seraient impossibles avec un explétif traditionnel du FQ. Par *nom complexe*, nous faisons référence à un prénom suivi d'un nom ou à un nom composé. Bien que nous ayons relevé un exemple d'insertion dans un nom composé lors de notre étude préliminaire, aucun exemple du même type ne se retrouve dans notre corpus de tweets. Nous avons cependant répertorié plusieurs cas d'insertion dans un nom propre.

- (105) Saku fucking Koivu
- (106) Black fucking Beast
- (107) Pauline fuckin' Martin

Dans notre prochaine catégorie, nous avons regroupé les cas où *fuckin'* se trouve entre un pronom et un verbe. Nous resterons neutres pour l'instant à savoir s'il s'agit d'un préfixe ou

⁴⁰ Ce point sera développé dans le prochain chapitre.

d'un mot indépendant (voir le chapitre 4 pour plus de détails). Dans certains cas, *fuckin'* est entre un pronom personnel non clitique (ou tonique) et un verbe alors que dans d'autres cas, il est plutôt entre un pronom clitique et un verbe. En français, les pronoms objets sont normalement plus près du verbe que tout autre mot, ce qui rend très surprenante la présence d'énoncés du type [pronom clitique + *fuckin'* + verbe]. Auger (1994 : 175-180) analyse d'ailleurs ces pronoms comme étant « indissociables » du verbe, allant même jusqu'à parler de « verbe complexe » pour nommer la structure résultant de l'adjonction d'un clitique et d'un verbe ou d'un auxiliaire. Dans notre corpus, plus de la moitié des énoncés où *fuckin'* est entre un pronom et un verbe concernent un pronom clitique.

- (108) Faut que je sorte dehors pis la pluie verglaçante vient de commencer bitch tu me fucking niaises.
- (109) Comment la fille me dit:"Oh, le parti conservateur à d'air intéressant" TU ME FUCKING NIAISE TU?
- (110) @gomezista_ Comment tu veux que je le fucking sache ?
- (111) ...wtf il fucking fait 34 degrés.
- (112) Je le fucking savais.
- (113) ...le systeme protege les pedos j'en fuckin' revient pas.
- (114) Je fucking déteste le tour de l'île.

En dernier point, quelques tweets particuliers ont retenu notre attention. Comme nous l'avons mentionné dans la section 1.2.1, Potts (2007) explique que les explétifs, contrairement au contenu descriptif, peuvent s'enchaîner sans mener à redondance. Au contraire, cette répétition donne de la force à l'énoncé. Potts donne entre autres l'exemple suivant : « Damn, I left my damn keys in the damn car ». Dans cet exemple, plus le nombre de *damn* augmente, plus la charge émotive de l'énoncé (et donc de l'interlocuteur) est forte (Potts, 2007 : 182). Il ne serait cependant pas possible d'obtenir le même résultat en répétant du contenu descriptif : « *I'm angry! I forgot my keys. I'm angry! They are in the car. I'm angry! » En FQ, on peut penser à un procédé similaire de répétition des sacres dans un exemple du type : *crisse, j'ai laissé mes crisse de clés dans mon crisse de char!* Il est aussi possible de répéter différents sacres les uns à la suite des autres : *Calisse de crisse de tabarnaque, j'ai oublié*

mes clés dans mon char! Nous n'avons pas trouvé beaucoup de tweets dans lesquels *fuckin'* est dans une suite de sacres. Nous constatons qu'il peut tout de même modifier un sacre de la série dans laquelle il apparaît. Nous n'avons pas non plus trouvé de cas où *fuckin'* est répété plusieurs fois dans un même énoncé.

- (115) @Silencerr Yo une fucking tabarnak d'heure et 45 minutes pour un trajet qui me prend 7 minutes!!!
- (116) @TheGodlyNoob ca se fait déjà... fucking putain de calisse de marde.
- (117) ...les forces, séparatistes, ont perdu le fucking crise de vote sale a la con democratique...
- (118) @CanadiensMTL Fucking esti de de soirée de marde!

3.1.3 *Fuckin'* comme infixe

L'un des objectifs de ce travail de recherche était d'arriver à déterminer s'il y a bel et bien des infixes en FM. Toujours en nous basant sur la définition d'*infixe* de Yu (2003), seulement cinq tweets dans notre corpus correspondent à de véritables infixes, c'est-à-dire à des cas où *fuckin'* se retrouve à l'intérieur d'un morphème.

- (119) @sgauthi T'as déjà vu LA scène uncut??? C'est malaisant!!! Inter-fucking-minable...
- (120) ...et maintenant ce délicieux nectar coule dans nos veines. A-fucking-men.
- (121) @LizzyMtl @SicilianGio Tabar-fucking-nac. C'est d'même ça spasse in Montreal. Esti.
- (122) ...mais mannn si tu fuck it up deux fois, deca fucking liss de ma vie.
- (123) L'Halloween: seul soir au Centre Bell qu'on ne joue PAS Bobé-fucking-pine.

L'exemple (119) est bel et bien un cas d'infixation dans la mesure où *fuckin'* est dans le morphème *-termin-*. Il est cependant possible que le locuteur ait inconsciemment (mal) perçu par étymologie populaire *inter-* et *minable* comme des morphèmes puisqu'ils le sont dans d'autres contextes. Le cas de *bobé-fucking-pine* (123) est quant à lui discutable dans la mesure où ce québécoïsme vient du terme anglais *bobby pin*. Historiquement, il s'agit donc

bel et bien de deux morphèmes en anglais. Le terme en FQ n'est cependant pas nécessairement analysé comme tel, mais peut-être comme *bob-épine*, ce qui serait un autre exemple d'étymologie populaire. Sous cette analyse de *bobépine*, *fuckin'* serait alors véritablement infixé.

3.1.4 Résumé et quantification des faits du FM

Les résultats globaux de notre collecte de tweets en FM sont présentés dans le tableau 1. On peut constater que les tweets dans lesquels *fuckin'* agit à titre de mot indépendant représentent la grande majorité des tweets du corpus. Ce sont cependant les autres cas qui retiennent le plus notre attention (principalement ceux précédés d'un astérisque). En effet, d'une part la présence significative d'énoncés créés par les locuteurs dans lesquels *fuckin'* est davantage un élément grammatical qu'un mot plein montre bel et bien qu'un changement est en cours en FM. D'autre part, ce changement en cours est confirmé par la présence de véritables infixes dans notre corpus (selon la définition d'*infixe* de Yu, 2003).

Position de <i>fuckin'</i>	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Adverbe sur adjectif	452	37,64
Adjectif sur nom commun	419	34,89
Adverbe sur adverbe	101	8,41
Adjectif sur nom propre	54	4,50
Adverbe sur verbe	39	3,25
Adverbe sur SN	38	3,16
*Entre pronom et verbe	21	1,75
Adverbe dans locution verbale	20	1,67
*Entre adjectif et nom	17	1,42
*Dans un nom complexe	11	0,92
Explétif sur explétif	5	0,42
*Infixes	5	0,42
Devant/dans une interjection	3	0,25
Autres	16	1,33
Total	1201	100,00

Tableau 1 : Résultats de la collecte de tweets en FM

3.2 Comparaison des faits de l'anglais avec ceux du FM

Notre corpus de tweets anglais pour la région de Montréal nous a permis de comparer les faits de *fuckin'* dans cette langue avec ceux que nous venons de décrire en FM. Étant donné que le sujet de cette étude reste tout de même principalement les faits du FM et que nous avons déjà abordé de manière assez détaillée l'insertion explétive anglaise dans notre revue de la littérature, nous présentons dans le tableau 2 un résumé des résultats de notre analyse des tweets anglais sans pour autant proposer systématiquement des exemples pour illustrer chaque catégorie. Nous comparons ensuite les faits du FM avec ceux de l'anglais à Montréal (figure 2). En dernier point, nous comparons le nombre d'infixes véritables en anglais pour la région de Montréal avec le nombre d'infixes présents dans notre sous-corpus de Boston.

Position de <i>fuckin'</i>	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Adjectif sur nom commun	372	38,83
Adverbe sur adjectif	272	28,39
Adverbe sur verbe	128	13,36
Entre pronom et verbe	62	6,47
Entre adjectif et nom	30	3,13
Devant/dans interjection	30	3,13
Adverbe sur adverbe	16	1,67
Adjectif sur nom propre	16	1,67
Adverbe sur SN	12	1,25
Infixes	4	0,42
Dans un nom complexe	1	0,10
Autres	15	1,57
Total	958	100,00

Tableau 2 : Résultats de la collecte de tweets en anglais (Montréal)

La comparaison des données des tableaux 1 et 2 est présentée dans la figure 2. On remarque que plusieurs des catégories présentes en FM sont aussi présentes en anglais et que les deux catégories dominantes sont les mêmes dans les deux langues. Le regroupement « adverbe sur adjectif », bien qu'il soit largement représenté en anglais, perd tout de même de l'importance au profit des catégories « adverbe sur verbe » et « entre pronom et verbe ». Notons que ces

deux catégories pourraient en être une seule puisque dans tous les cas, *fuckin'* est un simple adverbe. En effet, en anglais, la présence d'un adverbe entre un pronom et un verbe n'est en rien particulière, ce qui est tout le contraire pour le français. De ce fait, il n'est pas surprenant qu'un plus grand nombre d'occurrences se retrouvent dans cette catégorie en anglais qu'en FM. Il est aussi à noter que la catégorie « adverbe sur adverbe », bien que présente en anglais, est très peu représentée comparativement à ce qui s'observe en FM. Il en va de même pour la catégorie « adjectif sur nom propre ». Le regroupement « entre adjectif et nom » est aussi présent dans les deux langues. Cependant, les implications d'un tel fait sont moins importantes pour l'anglais que pour le français, les adjectifs prénominaux n'étant pas liés aux noms en anglais comme ils le sont en français. Nous pouvons aussi noter une grande différence en ce qui concerne les adjectifs devant un nom propre. En FM, ils représentent tout de même 4,5 % du corpus, en opposition à seulement 1,6 % en anglais. Finalement, bien que ce résultat ne soit pas aussi significatif que les précédents, *fuckin'* est plus présent dans des noms complexes en FM qu'en anglais. Nous avons en effet relevé une seule occurrence de ce type en anglais.

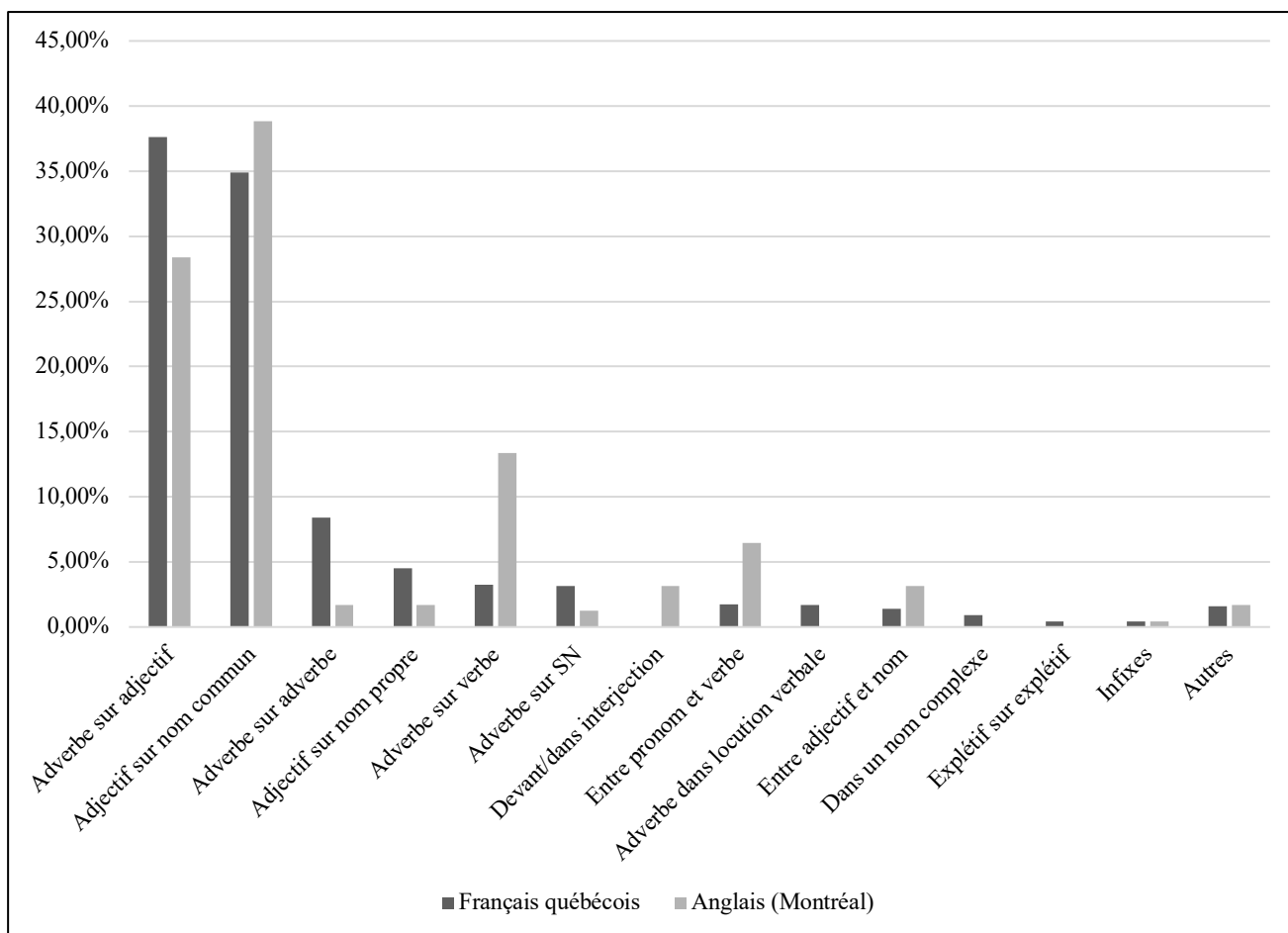


Figure 2 : Diagramme comparant les faits du FM et de l'anglais (Montréal)

Bien que de nombreuses similitudes soient observables entre les usages de *fuckin'* en FM et ceux en anglais, certaines particularités sont propres à chacune des variétés des langues à l'étude. En effet, dans notre corpus anglais, *fuckin'* se retrouve à plusieurs reprises devant ou dans une interjection alors que ce type d'énoncés est très peu représenté dans notre corpus du FM (seulement trois énoncés).

- (124) Thank fuckin' God you're not being ignorant on your own.
- (125) Oh my fuckin' god i'm getting my wisdom teeth removed tomorrow.
- (126) Fuckin GOOOO GIRLS!!! Ill be sleeping at my desk tomorrow lets GET IT.

Quelques cas d'insertion, tels que ceux présentés en 127-129, ainsi que quelques infixes (130-132) ont aussi été répertoriés dans le corpus anglais. Il est intéressant de noter que les lexèmes dans lesquels *fuckin'* est infixé ne sont pas du tout les mêmes en anglais qu'en FM : les mots ne sont pas les mêmes et la position de l'infixe dans le mot diffère.

- (127) ...i sound like im a hundred omg im only twenty fuckin' four.
- (128) Holy Fuckin Shiiiiit.
- (129) Me fuckin' too.
- (130) ...it would be funny if it was him.... but nahh impossible soo yo-fuckin'-lo.
- (131) ...went from a 35% to a 77% which is a strong B in the grading system halle-fuckin'-lujah.
- (132) Fan'fuckin'tastic Fives.

L'objectif d'une telle comparaison entre l'anglais et le français pour la région de Montréal était principalement de déterminer le statut de l'infixation de *fuckin'* en FM par rapport à son statut en anglais. Pour ce faire, nous souhaitions comparer le nombre d'infixes dans les deux langues. Notre hypothèse de départ était que le processus d'infixation était plus avancé en anglais qu'en FM puisqu'il est attesté en anglais depuis beaucoup plus longtemps, les études de McCarthy et McMillan remontant à plus de trente ans. L'utilisation de *fuckin'* est aussi plus ancienne en anglais, l'emprunt étant entré dans l'usage en FQ il y a tout au plus une vingtaine d'années, soit bien après les premières attestations d'infixes en anglais. La tendance voudrait qu'un phénomène plus ancien soit plus fréquent, ce qui avait mené à notre hypothèse de départ. Cependant, en comparant le nombre d'infixes dans les deux langues, nous ne pouvons pas démontrer que l'infixation en anglais est davantage entrée dans l'usage que l'infixation en FM. En effet, notre corpus anglais ne compte pas un plus grand pourcentage d'infixes⁴¹, ce qui nous pousse à affirmer que le statut de l'infixation est comparable en FM et en anglais, du moins en anglais parlé à Montréal.

⁴¹ L'étude de corpus de McMillan (1980) n'est pas quantifiée, c'est-à-dire que le nombre d'infixes n'est pas mis en relation avec les autres usages de *fuckin'*. Puisque McCarthy (1982) et Yu (2003 et 2007) se basent sur le corpus de McMillan pour réaliser leurs travaux respectifs, aucune étude à ce jour ne quantifie les usages de *fuckin'* comme nous le faisons. Nous savons donc qu'il y avait bel et bien de l'infixation en anglais il y a de cela quelques décennies, mais nous ne pouvons pas établir dans quelle mesure cette infixation était fréquente.

Comme nous l'avons mentionné dans notre revue de la littérature, la région de Montréal est majoritairement francophone, mais est constituée d'une minorité anglophone importante. Par ailleurs, un grand nombre de francophones sont bilingues et peuvent donc *tweeter* en anglais. Nous savons que c'est le cas entre autres à Moncton puisque notre test de collecte de tweets en français pour cette ville s'est avéré un échec (les tweets contenant *fuckin'* sont presque exclusivement en anglais). Il est aussi probable que des anglophones *tweetent* en français. La collecte automatique de tweets nous a permis de cibler une langue de recherche, mais il ne nous était pas possible de déterminer si un utilisateur choisissait de tweeter dans sa langue maternelle ou dans sa langue seconde. Cette variable non contrôlable a certainement un impact sur nos résultats. Afin de valider nos résultats et de nous assurer qu'ils soient bel et bien représentatifs de l'anglais, nous avons comparé les pourcentages d'infices en anglais à Montréal et à Boston, ville américaine dont le nombre d'habitants est similaire à celui de Montréal et dont la population est majoritairement anglophone. Tout comme Montréal, Boston est une ville multiethnique avec plusieurs langues minoritaires, mais les anglophones natifs y sont majoritaires. Selon DataUSA, ils représentaient 62,3 % de la population en 2017. La comparaison des deux villes nous a permis d'observer un pourcentage d'infices similaire (0,42 % pour Montréal et 0,3 % pour Boston), ce qui nous rassure quant aux données que nous avons obtenues pour l'anglais à Montréal. Nous n'avons cependant pas pu effectuer la même comparaison pour le FM puisque aucune autre ville du Québec ne nous offrait un nombre de tweets suffisant en français.

Même si nous pouvons postuler un niveau d'infication similaire en FM et en anglais, la nature de cette infication est différente. En effet, les règles d'accentuation diffèrent dans les deux langues et, comme nous l'avons exposé dans notre premier chapitre, l'accentuation joue un rôle capital en ce qui a trait à la position de l'infice en anglais (cf. McCarthy, 1982 et Yu, 2003). L'accent n'étant pas distinctif en français, une hypothèse est que l'infication est plus libre en FM. Ce point sera développé dans le prochain chapitre.

Chapitre 4 : Vue d'ensemble et discussion

4.1 Statut de *fuckin'* en FM

Considérant que les emplois de *fuckin'* en FM comportent des similitudes avec ses emplois en anglais, que le terme *fuckin'* est un emprunt à l'anglais en FQ et que le français et l'anglais sont en contact étroit au Québec, nous avons présenté dans notre revue de la littérature du Chapitre 1 les faits de l'infixation anglaise connus à ce jour. Selon les auteurs dont il a été question dans ce même chapitre, l'infixation de *fuckin'* (ou d'un juron similaire) est un phénomène bien attesté en anglais. Nous avons donc voulu savoir si ce phénomène disposait du même statut en FM. À cette fin, nous avons d'abord réalisé une étude préliminaire (Baronian et Tremblay, 2017) qui nous a permis de faire certaines observations et de tirer certaines conclusions concernant l'infixation dans cette variété de français. Ce mémoire vise à vérifier ces observations et ces conclusions avec un meilleur corpus. Pour ce faire, nous avons analysé 1200 tweets du français et près de 1000 tweets de l'anglais (en provenance de Montréal dans les deux cas) contenant tous le terme *fuckin'*. Nous avons ainsi pu quantifier les faits de *fuckin'*, ce qui n'avait jamais été fait, et ce, autant en FM qu'en anglais. En effet, les auteurs ayant travaillé sur ce phénomène en anglais ont plutôt cherché à déterminer comment était régie l'infixation. En ce qui concerne le FM, notre étude est à notre connaissance la première qui porte sur ce sujet.

Le corpus analysé lors de notre étude préliminaire montre que les usages de *fuckin'* comme mot indépendant en FQ sont étroitement calqués sur l'anglais. Cette observation est confirmée pour le FM par l'analyse de notre corpus de tweets. D'une part, en catégorisant les usages, il est clair que les rôles et positions syntaxiques de *fuckin'* sont très similaires en français et en anglais à Montréal. D'autre part, les usages de *fuckin'* diffèrent de ceux des explétifs traditionnels, entre autres par l'absence de structure sous forme de syntagme prépositionnel (énoncés du type *fermez vos [crisses [de gueules]]*) et par l'absence du suffixe *-ment* dans le cas des usages adverbiaux (en opposition à *crissement*, *calissement*, etc.). Nous n'avons pas non plus répertorié de cas où *fuckin'* peut être un verbe en FM alors que plusieurs des explétifs traditionnels peuvent aisément être verbalisés (*crisser*, *calisser*, etc.). À titre de

modificateur syntaxiquement indépendant, les usages de *fuckin'* en FM sont donc largement influencés par les usages du même mot en anglais. Le contact de langue important au Québec nous pousse à croire que les locuteurs bilingues anglais-français sont probablement à l'origine de l'implantation de *fuckin'* en FQ, bien qu'une étude plus approfondie sur la question soit nécessaire pour confirmer cette hypothèse.

Nous avons décrit dans la section 3.1.2 certains cas où *fuckin'* apparaît impliqué dans la morphologie du FM, et ce, bien davantage que dans ses usages à titre de mot indépendant. Le corpus de Baronian et Tremblay (2017) contient des énoncés dans lesquels *fuckin'* est entre un adjectif et un nom, dans un nom complexe et entre un pronom clitique et un verbe, ce qui nous avait permis de conclure que *fuckin'* avait intégré la morphologie du FQ. Notre corpus de tweets confirme cette conclusion pour le FM puisque des énoncés similaires à ceux répertoriés par Baronian et Tremblay sont présents, et en plus grand nombre.

Bien que la plupart des conclusions de Baronian et Tremblay aient été vérifiées par l'analyse de notre corpus de tweets, nous constatons que le corpus de notre étude préliminaire n'était pas suffisant pour décrire les faits de *fuckin'* avec justesse. En effet, notre corpus contient certains énoncés dans lesquels *fuckin'* interrompt un morphème, ce qui n'était pas le cas dans le corpus de l'étude préliminaire. La présence de ces énoncés nous permet de conclure que *fuckin'* en FM a atteint le statut d'infixe tel que défini par Yu (2003). Notre corpus de tweets nous a aussi permis, contrairement au corpus de notre étude préliminaire, de quantifier les faits de *fuckin'* en FM et en anglais parlé à Montréal⁴². Cette quantification nous permet de comparer la fréquence d'usage des infixes dans les deux langues. Alors que nous pensions que l'infixation serait beaucoup plus présente en anglais, nous avons démontré qu'en réalité, notre corpus contient autant d'infixes dans l'une et l'autre des langues.

⁴² Il serait intéressant de connaître la fréquence lexicale de *fuckin'* (proportion de tweets contenant ce mot dans les deux langues), mais la méthode d'échantillonnage utilisée ne le permettait pas.

Dans ce chapitre, nous présentons les implications de tels résultats quant au statut de *fuckin'* en FM et à son caractère morphologique. Nous abordons aussi le lien entre l'infixation et l'accentuation avec pour objectif de distinguer le processus d'infixation en anglais de celui en FM. Finalement, bien que notre étude n'ait pas la prétention d'expliquer l'infixation en FM, nous proposons une discussion sur les particularités de l'infixation dans cette variété de français tout en sachant qu'un corpus d'infices plus exhaustif sera nécessaire pour bien comprendre le phénomène dans toute son ampleur.

4.2 Implications du phénomène à l'étude

4.2.1 Interactions morphologiques

Nous avons démontré dans notre revue de la littérature que la préfixation de *fuckin'* (ou d'un autre juron du même type) était bien attestée en anglais et qu'elle était déterminée par les contraintes accentuelles de la langue (cf. McCarthy, 1982; Yu, 2003 et 2007). En effet, comme nous l'avons expliqué, la frontière gauche d'un pied accentuel doit coïncider avec la frontière d'une racine (ou d'un radical) pour que *fuckin'* apparaisse préfixé (par exemple, dans *un-fuckin'-conscious* ou dans *fuckin'-fantastic*). Puisque dans plusieurs énoncés de notre corpus du FM, *fuckin'* se trouve dans des positions qui s'apparentent à celles de certains préfixes en français (ou du moins à des éléments considérés comme des préfixes par certains auteurs dont il sera question dans cette section), il nous paraît pertinent d'observer les interactions possibles de *fuckin'* avec ce qui est préfixal en FQ. Deux domaines de la littérature ont particulièrement retenu notre attention puisqu'il y est question de phénomènes fortement morphologisés en français.

Le premier domaine dans lequel il nous a paru plausible que *fuckin'* soit morphologisé concerne la liaison, précisément pour les cas où *fuckin'* se trouve entre un adjectif et un nom. Ces cas sont particuliers dans la mesure où les adjectifs prénominaux sont très près des noms français. En appuyant son raisonnement sur des arguments phonologiques et syntaxiques,

Bouchard (1995 et 1998) affirme qu'un adjectif prénominal est plus près du nom qu'un adjectif postnominal. Au niveau phonologique, la liaison entre un déterminant pluriel et le nom ou l'adjectif qui le suit (lorsque celui-ci commence par une voyelle) est obligatoire pour tous les registres de langues et la liaison entre un adjectif prénominal et le nom qui le suit est extrêmement fréquente alors qu'elle est peu fréquente entre un nom et l'adjectif qui le suit, un nom et un verbe ou un nom et son complément. Au niveau syntaxique, Bouchard note qu'un syntagme adjectival contenant un complément ne peut pas apparaître en position prénominale : « the fact that only bare ADJs may appear pre-N suggests that a pre-N ADJ is a head sister to the head N » (*ibid.*). En faisant état de la liaison en français, Bouchard affirme qu'outre son caractère phonologique, la liaison dépend aussi largement de certaines conditions de proximité. Il affirme qu'un adjectif prénominal « establishes a structural relation with the N which makes it close enough to satisfy this condition [liaison], but a post-N ADJ does not » (Bouchard, 1998 : 17). Dans les énoncés suivants, *fuckin'* occupe une position qui peut difficilement être occupée par un autre mot du français.

(133) ... Du bin vieux fucking racisme entres Québécois d'toué criss de couleurs de saveurs pis d'region.

(134) ...ton fils à 4 ans st-crème...4 petites fucking années, calme toé la nostalgie!

Les adjectifs prénominaux forment pour ainsi dire un lien très étroit avec le nom qui suit qui, lui, est sujet à l'idiosyncrasie sémantique (Bouchard, 1995). Par ailleurs, le caractère obligatoire de la liaison entre un adjectif prénominal et le nom qui suit est aussi bien connu (Morin et Kaye, 1982). Les consonnes de liaison des adjectifs prénominaux sont analysées comme des consonnes préfixées par Morin et Kaye (1982), qui affirment que même s'il est vrai que la syntaxe peut avoir une certaine influence sur la liaison (cf. Selkirk, 1974), la principale influence est d'ordre historique. La liaison peut aussi, dans certains cas, devenir morphologique. C'est le cas, selon Morin et Kaye (*ibid.*), du [z] de liaison qui marque le pluriel en français. La liaison ne suit donc pas le même modèle toutes catégories grammaticales confondues. Des différences sont aussi observables en fonction de la consonne de liaison dont il est question. Par ailleurs, à la suite de leur analyse, Morin et Kaye proposent trois procédés de liaison en français moderne : la simple épenthèse, l'épenthèse

morphologique après une forme verbale et le préfixe pluriel devant les noms pluriels, les adjectifs et les quasi-adjectifs. Morin et Kaye (1982⁴³) font la remarque suivante à propos de ces trois procédés : « in these three processes, the liaison consonants had become completely dissociated from the preceding words to which they were historically related ». Les consonnes de liaisons étant phonologiquement indépendantes des autres consonnes historiquement reliées, il n'y a ainsi plus de relation phonologique entre le [t] de « petite » et le [t] de liaison de « petit » (Morin, 2003 : 389).

Morin (*ibid.*) propose une réanalyse des consonnes de liaison prénominales en les considérant comme faisant partie du nom. Ainsi, dans *un grand t-ami*, le [t] de liaison serait un préfixe du nom [tami] tout comme le [z] de liaison du pluriel serait un préfixe de [zami]. Ces consonnes de liaison, qui indiquent bien évidemment la présence d'un adjectif qui précède le nom, sont donc analysées par Morin comme des préfixes nominaux.

D'une part, il nous paraît plausible que la liaison soit conservée dans des énoncés comme *des petits fuckin' [z]amis* ou *un petit fuckin' [t]ami*. D'autre part, un énoncé de notre étude préliminaire (*des boucles de fuckin' [z]oreilles*) avait particulièrement retenu notre attention en raison de la présence d'une liaison à distance (Baronian et Tremblay, 2017 : 413) pourtant absente de l'expression *boucles d'oreilles*. Pour ces raisons, nous avons voulu observer les interactions de *fuckin'* avec les consonnes de liaison en FM. Malheureusement, aucun énoncé de notre corpus ne présente de cas tels que ceux proposés par Morin et Kaye (1982) et par Morin (2003) dans lesquels la consonne de liaison est dissociée du mot qui précède et auquel elle était historiquement reliée. À la suite de cette analyse relativement à la liaison, nous ne pouvons donc pas affirmer que la liaison interagit avec la morphologie de *fuckin'* en FM.

Le second domaine qui nous a paru pertinent pour la suite de notre analyse et qui risque d'interagir avec le caractère morphologique de *fuckin'* concerne les pronoms clitiques, plus précisément les cas où *fuckin'* se trouve entre un pronom clitique et un verbe. Les pronoms

⁴³ Dans Morin (2003 : 389).

d'objet étant plus près du verbe que tout autre mot en français, aucun mot du français autre qu'un clitique ne peut interrompre la séquence [clitique + verbe]. Tellier (1995 : 175-179)⁴⁴ affirme que « les pronoms clitiques font en un certain sens partie du verbe ou de l'auxiliaire ». Selon elle, « le pronom clitique est engendré en position postverbale, dans la position “normale” des objets directs, et [...] est ensuite déplacé par transformation devant le verbe ou l'auxiliaire ». Ce déplacement positionne le clitique « immédiatement » devant le verbe (ou l'auxiliaire). Ce « verbe complexe » qui résulte de l'adjonction du clitique au verbe « rend compte du fait que les clitiques sont indissociables du verbe ». Tellier (*ibid.*) affirme en effet qu'une fois le déplacement du SN ou du SP complément d'objet devant le verbe, le syntagme en question n'est plus accessible pour le déplacement puisque la cliticisation consiste justement à former une unité indissociable. Puisqu'aucun autre mot qu'un clitique ne peut interrompre la séquence [clitique + verbe], des énoncés comme les suivants posent un problème d'analyse.

(135) @gomezista_ Comment tu veux que je le fucking sache ?

(136) ...le systeme protege les pedos j'en fuckin' revient pas.

(137) ...ces mêmes bourrasques pourraient potentiellement le fucking déraciner.

Plutôt que d'analyser les clitiques du FQ en termes de mouvement syntaxique, Auger (1995) propose une analyse morphologique de ces pronoms. Elle adopte l'approche selon laquelle la morphologie flexionnelle est dans une composante morphologique présyntaxique. Elle fait la démonstration d'un certain nombre de combinaisons [clitique + verbe] « dont la forme idiosyncratique ne peut résulter de règles phonologiques ou syntaxiques générales et qui doit donc être générée dans la même composante morphologique [...] » (Auger, 1995 : 26). Auger justifie cette thèse à l'aide de données concernant le verbe *être* et l'auxiliaire *aller*. Selon elle, certaines formes du verbe *être* en FQ informel ne peuvent être dérivées à l'aide de règles phonologiques. C'est le cas entre autres de *chus* pour *je suis* et de *sont* pour *ils sont* (Auger, 1995 : 27-28) :

⁴⁴ Tellier va jusqu'à considérer les pronoms sujets comme des clitiques. Nous avons choisi de séparer les cas où *fuckin'* interrompt un pronom sujet et un verbe de ceux où il interrompt un clitique et un verbe (voir Tableau 3.1).

Il est clair que cette forme [*chus*] ne peut résulter de la combinaison syntaxique de *je* et *suis* suivie de l'application d'une règle phonologique régulière, puisqu'elle ne peut correspondre à la 1^{re} personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *suivre*, qui doit être réalisée *je suis* ou *j'suis*, jamais **chus*. [En ce qui concerne *sont*,] il n'existe aucune règle phonologique qui efface systématiquement, ou de façon variable, la voyelle /i/ devant /s/ suivi de *loi* ou d'une voyelle nasale (par exemple, *il semble* → **semble*, *il(s) songe(nt)* → **songe(nt)*).

Concernant l'auxiliaire *aller* dans la formation du futur périphrastique, la réalisation de *m'as* pour *je vais* dans ces cas, mais pas dans les cas où *aller* est utilisé comme verbe plein pose aussi un problème à l'analyse syntaxique et phonologique. En raison de ce type de cas, Auger (*ibid.*) affirme que les clitiques ne peuvent pas être attachés à leur hôte seulement au niveau syntaxique. Les clitiques sont donc plutôt « des éléments affixaux qui sont attachés à leur racine dans la composante morphologique ». Auger (1995 : 52) considère ainsi que le FQ informel « marque l'accord du sujet et ses arguments internes principalement sous forme de préfixes, même s'il continue à marquer les catégories de temps et d'aspect sous forme de suffixes ». Les différences d'ordre des clitiques pronominaux en français vernaculaire ne peuvent pas non plus être expliquées à l'aide de la syntaxe, mais bien à l'aide de règles morphologiques. Sur ce point, Auger abonde dans le même sens que Miller et Sag (1997 : 26) qui affirment que l'ordre des affixes pronominaux est indépendant des propriétés des structures syntaxiques et que « la cliticisation est entièrement une question de réalisation morphologique ».

Dans le cadre de ce mémoire, nous adoptons la position de Auger (1995) et de Miller et Sag (1997) et nous considérons les pronoms clitiques comme des préfixes en bonne et due forme. De ce fait, nous réglons le problème d'analyse de *fuckin'* lorsqu'il se trouve entre un clitique et un verbe (exemples 135-137). En effet, puisqu'il se trouve en réalité entre un préfixe et un verbe, nous considérons que *fuckin'* ne peut être autre chose qu'un préfixe dans ce contexte. Cette analyse des pronoms clitiques et de leur interaction avec *fuckin'* démontre donc le caractère morphologique de l'insertion explétive en FM.

4.2.2 Grammaticalisation de *fuckin'*

Nous avons voulu démontrer dans la section précédente que *fuckin'* était parfois morphologisé en FM. Dans cette section, nous tentons de démontrer la grammaticalisation de *fuckin'* en évoquant la possibilité d'une étape intermédiaire en FM entre le statut de mot indépendant et celui d'infixe. Nous postulons en effet qu'avant d'atteindre le stade d'infixe, *fuckin'* existait à titre de préfixe dans la langue, et donc que sa préfixation représente un stade de grammaticalisation plus ancien que son infixation. Pour la suite de l'analyse, nous tenons pour acquis que la préfixation de *fuckin'* existe en FM, et ce, en nous basant sur deux arguments principaux. D'une part, nous avons établi dans la section précédente que les cas où *fuckin'* apparaît entre un clitique et un verbe représentent des cas de préfixation au verbe qui suit. D'autre part, la présence de *fuckin'* à titre de préfixe ne fait aucun doute pour nous puisque *fuckin'* peut aisément se trouver entre le préfixe et la racine d'un mot, et ce, autant en anglais qu'en français : (angl.) *in-fuckin'-credible*, *im-fuckin'-possible*, *de-fuckin'-generate*, *un-fuckin'-sociable*, (fr.) *in-fuckin'-croyable*, *re-fuckin'-demander*, *dé-fuckin'-crisser*, *in-fuckin'-possible*. Dans des cas comme ceux-ci, il nous paraît évident que *fuckin'* ne peut être autre chose qu'un préfixe.

Meillet (1912 : 131) a été le premier à parler du phénomène de grammaticalisation en parlant de « l'attribution d'un caractère grammatical à un mot jadis autonome ». Hopper et Traugott (2003 : 15) définissent la grammaticalisation « as the change whereby lexical items and constructions come in certain linguistic contexts to serve grammatical functions and, once grammaticalized, continue to develop new grammatical functions ». Souvent, des mots de type « fonction » (prépositions, connecteurs, pronoms, etc.) trouvent leur origine dans des mots de type « contenu » (noms, verbes, adjectifs, etc.). Lorsqu'un mot « contenu » a les caractéristiques d'un mot « fonction », on dit qu'il est grammaticalisé (Hopper et Traugott, 2003 : 4). Du point de vue du changement linguistique, un élément ne passe pas abruptement d'une catégorie grammaticale à une autre. Il va plutôt suivre une série de transitions qui, elles, semblent être similaires entre les langues. Ces transitions correspondent aux stades de grammaticalisation (Hopper et Traugott, 2003). La majorité des auteurs s'entendent pour dire que la grammaticalisation est en général unidirectionnelle, allant du moins grammatical au

plus grammatical (Haspelmath, 1999 ; Hopper et Traugott, 2003). En effet, puisqu'une forme grammaticale tire généralement son origine d'une forme lexicale, une forme passe rarement de grammaticale à lexicale⁴⁵. Ce modèle de grammaticalisation est largement attesté et documenté dans diverses études qui traitent du changement linguistique et a été largement détaillé par Hopper et Traugott (*ibid.*), qui définissent le continuum de la grammaticalisation de la manière qui suit :

(1) content item > (2) grammatical word > (3) clitic > (4) inflexional affix

Chaque élément à droite est plus grammatical et moins lexical que l'élément plus à gauche qui le précède. Le stade (1) correspond aux mots lexicaux syntaxiquement indépendants. Les faits de *fuckin'* présentés dans la section 3.1.1, où *fuckin'* agit à titre de mot indépendant, entrent dans cette catégorie. Le stade (2) correspond aux mots grammaticaux, qui sont *relativement* indépendants phonologiquement et syntaxiquement (prépositions, particules de négation, etc.) Les clitiques, au stade (3), apparaissent à côté d'un mot autonome, auquel ils sont liés. Il s'agit d'une forme à cheval entre un mot autonome et un affixe (Jeffers et Zwicky, 1980⁴⁶). Le dernier stade (4) correspond aux affixes qui sont entièrement dépendants et qui font toujours partie d'un autre mot. Dans la théorie de la grammaticalisation, un mot indépendant peut devenir un affixe en suivant des étapes chronologiques. Par exemple, le suffixe *-ment* était originalement un mot indépendant tout comme les suffixes du futur en français (Hopper et Traugott, 2003). Les cas où *fuckin'* est infixé représentent ainsi ce stade de grammaticalisation, le mot étant passé d'indépendant (par exemple, dans le cas des usages adjectivaux et adverbiaux) à dépendant (usages préfixaux et infixes). En considérant les faits de grammaticalisation connus actuellement et les différents stades de grammaticalisation que nous venons d'exposer, il est logique de conclure que les usages de *fuckin'* comme mot indépendant peuvent être plus anciens que ses usages morphologiques. Par ailleurs, le très grand nombre de cas où *fuckin'* apparaît à titre de mot indépendant dans notre corpus par rapport à ses usages morphologiques appuie cette théorie, un usage ancien risquant

⁴⁵ Le caractère unidirectionnel de la grammaticalisation a été largement débattu (voir Haspelmath, 1999; Campbell, 2000; Prévost, 2006; Norde, 2010 pour des avis différents sur le sujet).

⁴⁶ Dans Hopper et Traugott (2003).

généralement d'être plus fréquent qu'un usage récent bien que d'autres facteurs puissent aussi influencer la fréquence d'usage. Par ailleurs, puisque les usages morphologiques de *fuckin'* sont moins nombreux, on s'attend à ce que les francophones soient davantage en contact avec les usages de *fuckin'* comme mot indépendant qu'avec les usages morphologiques du même mot. Il est aussi possible que les locuteurs bilingues soient à l'origine de l'introduction de *fuckin'* en FM. Il serait cependant surprenant qu'un locuteur, même bilingue, ait emprunté un préfixe anglais et l'ait intégré à un mot français. En effet, en général, les affixes ne sont pas empruntés directement. Dès la fin du XIX^e siècle, Paul (1891 : 469-470) soutient la thèse suivante :

Words are always borrowed in their entirety; never derivative and inflexional suffixes. If, however, a large number of words containing the same suffix is borrowed, these range themselves into a group just as easily as native words with the same suffix: and such group may become productive in its turn. The suffix thus adopted may be attached, by means of analogical new-creation, to a native root.

En FQ, par exemple, le suffixe *-ing* de l'anglais n'a pas été emprunté directement et ajouté à des mots français. Des mots anglais contenant le suffixe *-ing* ont plutôt été empruntés (ex. : parking, jogging, etc.).

Comme nous l'avons mentionné, la grammaticalisation implique une perte d'indépendance. Nous avons précédemment intégré au stade (4) de grammaticalisation les usages de *fuckin'* à titre de préfixe et d'infixe puisque Hopper et Traugott placent à ce stade les affixes. Or, notre hypothèse est que l'infixation représente une étape de grammaticalisation plus avancée que la préfixation. Les préfixes ne sont évidemment pas aussi libres que les mots lexicaux, mais leurs contraintes d'insertion sont moins restrictives que celles des infixes. Nous avons vu au Chapitre 1 que les infixes en anglais sont extrêmement dépendants de l'accentuation, qui détermine les possibilités d'insertion très limitées. En effet, dans la majorité des cas, l'infixe « must fall where it does » (McCarthy, 1982 : 579). À l'inverse, les préfixes sont en général assez libres. Nous pouvons penser entre autres au préfixe *re-* en français et au préfixe *un-* en anglais peuvent aisément être intégrés à de nombreux mots sans contrainte accentuelle. Par ailleurs, même si le fait qu'un phénomène soit plus productif ne suffit pas à affirmer qu'il est plus ancien, il s'agit tout de même d'un argument cohérent avec une telle proposition et

avec les remarques de Ultan (1975) et Yu (2003), à savoir que les infixes proviennent habituellement de préfixes et de suffixes. Comme l'infixation de *fuckin'* est un phénomène plus récent que l'usage de *fuckin'* comme mot indépendant, on s'attend à ce que l'infixation soit moins maîtrisée par les locuteurs, et donc qu'elle soit moins fréquente que les usages préexistants. La plus grande productivité de la préfixation que de l'infixation en FM, combinée à l'argument selon lequel un élément plus dépendant est plus grammaticalisé, est un argument en faveur d'un processus d'infixation plus récent. Si tel est le cas, l'infixation en FM suivrait aussi l'un des deux principaux processus de formation des infixes, c'est-à-dire la formation par *entrapment* (voir Yu, 2003 pour les détails)⁴⁷. Il nous paraît donc logique d'illustrer la grammaticalisation de *fuckin'* selon une progression de ce type :

(1) mot syntaxiquement indépendant > (2) préfixation > (3) infixation

Le fait que *fuckin'* comme mot indépendant soit attesté en FM depuis au moins deux décennies alors que les usages morphologiques du même mot ne le sont que depuis peu nous permet de postuler que les usages morphologiques de *fuckin'* sont probablement plus récents que ses usages lexicaux. Cependant, nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que l'étape de la préfixation est bel et bien intermédiaire à celle de l'infixation en FM. Notre hypothèse de départ selon laquelle l'infixation n'était pas encore entrée dans l'usage en FM nous aurait permis d'attester un stade de préfixation précurseur à l'infixation. Or, puisque notre corpus nous a permis d'attester la présence d'infixes, il nous est impossible de démontrer avec davantage d'arguments linguistiques la présence de la préfixation sur l'infixation en nous basant sur nos résultats et en respectant notre méthodologie. Bien que notre corpus ne nous fournisse pas de réponse déterminante, nos résultats ne présentent pas non plus d'argument en défaveur de cette étape intermédiaire. La démonstration d'une telle étape requerrait effectivement une étude typologique dans plusieurs langues.

Une autre question se pose concernant la grammaticalisation de *fuckin'*. Il convient en effet de se demander pourquoi d'autres mots du FM ne peuvent être réanalysés comme des

⁴⁷ Les deux principaux principes de formation des infixes sont la métathèse (transposition des sons, AB > BA) et l'*entrapment* (préfixes, suffixes > infixes) (Yu, 2003).

préfixes ou des infixes et de se demander si le comportement particulier de *fuckin'* nous permet réellement de lui attribuer une classe grammaticale. Par exemple, lorsque *fuckin'* se trouve dans une position syntaxique typiquement occupée par un adjectif en français, nous avons mentionné qu'il pouvait alors être adjectif. Par contre, nous avons aussi noté qu'il se comporte parfois comme aucun autre adjectif ne peut le faire en français. Par ailleurs, contrairement aux autres adjectifs du français, il apparaît seulement en position prénominale. Il existe certains adjectifs en français qui peuvent être utilisés en position prénominale, mais ils reçoivent alors une interprétation différente lorsqu'ils sont utilisés en position postnominale. Par exemple, *un bon ami* peut signifier que quelqu'un est bon pour être un ami alors qu'*un ami bon*, bien qu'étant une construction un peu particulière, peut seulement signifier que quelqu'un est un ami qui est bon (l'adjectif est intersectif – il n'a pas d'influence sur le sens du nom qu'il modifie). Nous pouvons affirmer qu'*un fuckin' ami* est possible, mais *un ami fuckin'*, en plus de ne pas l'être, est un énoncé dont le sens peut difficilement être défini. Ce comportement particulier de *fuckin'* soulève la question à savoir s'il s'agit réellement d'un adjectif lorsqu'il est utilisé dans une position qui ressemble à celle d'un adjectif. Le même questionnement se pose lorsque *fuckin'* est adverbe puisqu'il apparaît dans des positions dans lesquelles aucun autre adverbe du français ne peut apparaître. Il est à se demander si d'autres mots spontanément réanalysés comme des adjectifs ou des adverbes adoptent un comportement similaire.

Puisque *fuckin'* ne présente pas les propriétés exactes des autres éléments grammaticaux de la catégorie dans laquelle il peut se retrouver, il est à se demander s'il a été emprunté dans toutes ses formes en même temps – mot indépendant, préfixe et infixe – ce qui expliquerait peut-être la similitude de nos résultats et FM et en anglais (voir section 3.2). Il est en effet possible qu'il y ait eu une grammaticalisation de *fuckin'* en anglais, puis l'emprunt des états déjà grammaticalisés en FM. Des trois formes, ce sont les infixes qui varient le plus puisque l'infixation anglaise dépend de l'accentuation : les systèmes accentuels des deux langues sont très différents. Il est possible qu'il ait d'abord été infixé dans quelques noms de lieux en FM (les lexèmes sont alors les mêmes) et que le paradigme se soit ensuite étendu d'une façon différente qu'en anglais. Comme nous avons peu d'exemples d'infixes, il est difficile de formuler une explication sur cet aspect, qui va d'ailleurs au-delà des objectifs de ce mémoire.

4.3 Hypothèse de McCarthy

Si les stades de grammaticalisation proposés s'avèrent corrects, *fuckin'* peut coexister dans la langue sous ses différents stades de grammaticalisation : mot indépendant, préfixe et infixe. En effet, aucun argument linguistique ne justifie, à notre connaissance, la disparition d'un mot syntaxiquement indépendant au profit de ses usages plus grammaticalisés. En considérant nos résultats et les études réalisées sur l'infixation en anglais, il ne fait aucun doute que *fuckin'* existe simultanément comme mot indépendant et comme infixe. Dans le même ordre d'idées, nous postulons que *fuckin'* peut aussi être préfixé (sans nier sa présence comme mot indépendant et comme infixe). Dans notre revue de la littérature, nous avons expliqué la position de McCarthy quant aux exceptions à son modèle : selon lui, la structure prosodique de certains mots joue un rôle dans le placement de l'infixe, ce qui lui permet de justifier l'attestation d'énoncés comme *un-fuckin'-believable* alors que *fuckin'* précède une syllabe non accentuée (voir section 1.2.3 pour les détails). Puisque McCarthy ne fait pas état de la préfixation de *fuckin'* et considère cet énoncé comme un cas d'infixation, il justifie le lieu d'insertion de *fuckin'* par une structure prosodie particulière alors que nous proposons plutôt d'analyser cet énoncé comme un cas de préfixation.

L'hypothèse prosodique de McCarthy lui permet d'expliquer l'infixation en anglais, mais ne s'applique à aucun autre fait linguistique dans la mesure où elle ne permet d'expliquer aucune autre particularité dans la langue anglaise. En outre, cette réanalyse prosodique de certains mots nous paraît non nécessaire si nous prenons en considération les stades de grammaticalisation proposés en 4.1.3. Nous pouvons en effet envisager une proposition alternative au modèle de McCarthy : la cohabitation dans la langue de *fuckin'* à ses différents stades de grammaticalisation, et donc la présence de *fuckin'* comme infixe et comme préfixe. Yu (2007 : 21) affirme que la frontière gauche d'un pied accentuel doit coïncider avec la frontière gauche de la racine d'un mot pour que *fuckin'* soit préfixé, ce qui est le cas par exemple dans *fuckin'-happy* ou *fuckin'-fantastic*. Ainsi, la forme préfixée *fuckin'-fantastic* cohabite avec la forme infixée *fan-fuckin'-tastic*. En considérant ces faits, les cas comme *un-fuckin'-believable* ne sont pas des exceptions au modèle de McCarthy, mais simplement des cas où *fuckin'* est préfixé. Les usages préfixaux de *fuckin'* étant très probablement plus

anciens que ses usages infixaux, *un-fuckin'-believable* est probablement plus ancien que *unbe-fuckin'-lievable*. L'argument selon lequel *fuckin'* ne peut pas interrompre certaines séquences préfixées (**ir-fuckin'-responsible*) ne semble pas non plus convaincant : il se pourrait très bien que la morphophonologie qui assimile le préfixe *in-* à *ir-* rende la préfixation inacceptable. Cette proposition alternative au modèle de McCarthy, plus simple que ce qui avait été proposé à l'époque, remet en question la nécessité de son hypothèse prosodique. Par ailleurs, la position morphologique que nous défendons rejoint en quelque sorte celle de McCawley (1978), qui expliquait aussi l'infixation en anglais en référant aux frontières morphologiques plutôt qu'à la structure prosodique.

En ce qui concerne le FM, il est clair que dans des exemples du même type que *un-fuckin'-believable* (par exemple, dans *in-fuckin'-croyable*), *fuckin'* est préfixé puisqu'il n'est pas possible de jouer avec la prosodie du français comme le fait McCarthy avec celle de l'anglais pour justifier la présence d'un infixe. La structure syllabique du français nous oblige à considérer *fuckin'* comme un préfixe lorsqu'il est entre un préfixe et une racine. Nous ne pouvons en effet postuler, comme le fait McCarthy pour l'anglais, que le préfixe fait partie du même pied accentuel que la syllabe qui le suit⁴⁸.

4.4 L'infixation en FM : hypothèses

4.4.1 Rôle de l'accentuation dans l'infixation de *fuckin'*

Jusqu'à présent, nous avons vu que la prosodie joue un rôle important dans le processus d'infixation en anglais. En effet, McCarthy illustre l'importance d'une analyse métrique de l'accentuation et l'importance d'une hiérarchisation qui regroupe les syllabes en pieds dans lesquels chaque paire de nœuds reçoit un accent complémentaire (fort ou faible). La théorie métrique privilégiant les pieds est à ce jour bien attestée en ce qui concerne la structure accentuelle de l'anglais (Selkirk, 1980; McCarthy, 1982; Di Cristo, 1999). Hammond

⁴⁸ Voir la section suivante (4.4.1) pour plus de détails sur la structure accentuelle du français.

(2011 : 962) illustre d'ailleurs l'importance des pieds en s'appuyant sur la théorie de Hayes (1980)⁴⁹ : selon Hammond, un argument en faveur des pieds vient de leur rôle central dans le système proposé par Hayes⁵⁰. Ce dernier propose un système avec trois pieds de base : le trochée syllabique, le more et l'iambe. Hammond spécifie que « if the set of possible stress languages is best defined in terms of a theory that adopts the foot as a central descriptive device, then the typology of stress is an argument for the foot. » Bien qu'en se basant sur des arguments purement prosodiques, les auteurs n'aient pas nécessairement déterminé d'arguments en faveur du pied comme constituant (Hammond, 2011 : 966), d'autres arguments provenant de la morphologie prosodique illustrent l'importance du pied accentuel (McCarthy et Prince, 1986). En effet, différentes opérations morphologiques comme la reduplication, l'infixation (plus spécifiquement le locus de l'infixation), et les jeux de langue réfèrent directement aux unités prosodiques (Hammond, 2011 : 971-975). Par exemple, en yidiny, les deux premières syllabes du mot, qui forment un pied, sont redupliquées pour marquer le pluriel. Nous avons vu précédemment que l'infixation en anglais dépend largement des pieds accentuels dans la mesure où les frontières de ceux-ci déterminent les possibilités d'insertion dans le mot. Hammond (*ibid.*) fait d'ailleurs remarquer que le locus de l'infixation en anglais « provide additional evidence for foot constituency. » Hammond donne aussi l'exemple d'un jeu de langue en anglais dans lequel les noms sont substitués en respectant un modèle prosodique particulier.

Bien que la notion de pieds régit grandement l'infixation en anglais, elle ne semble cependant pas être aussi pertinente en français, ce qui n'a rien de surprenant puisque le système prosodique du français n'est pas le même que celui de l'anglais. Puisque nous avons déjà détaillé, dans notre revue de la littérature, l'importance de la composante accentuelle dans les travaux des auteurs s'étant penchés sur la question de l'infixation en anglais, nous allons centrer cette section de notre mémoire sur la prosodie du français et le rôle possible de cette dernière sur l'emplacement des infixes en FM.

⁴⁹ Dans Hammond (2011).

⁵⁰ Voir Hammond (2011 : 956-962) pour un résumé de la théorie proposée par Hayes (1980).

Trois éléments principaux ont retenu notre attention en ce qui concerne le système accentuel du français. En premier lieu, on note en anglais un relatif consensus dans la littérature, du moins dans la description traditionnelle de la langue, quant à la pertinence des pieds accentuels dans la description du système prosodique de la langue (Di Cristo, 1999). À l'inverse, la structure en pieds accentuels est plus que discutable en ce qui concerne le français (Astésano et Bertrand, 2016) : aucun processus grammatical ou phonologique ne nécessite une structure métrique en pieds. Astésano et Bertrand (2016 : 14) notent la difficulté d'application de la théorie métrique au français :

L'adaptation au français des modèles métriques (Lieberman & Prince 1977) [...], initialement développés pour l'anglais, se heurte à deux écueils majeurs : (i) le domaine de l'accentuation n'est pas le mot mais l'*ap* [*accentual phrase*] puisque l'accentuation n'est pas lexicalement distinctive en français ; (ii) l'approche essentiellement tonale de la substance accentuelle convient partiellement au français compte tenu du syncrétisme entre intonation et accentuation⁵¹.

Par contre, à notre connaissance, rien ne contredit la pertinence d'une structure accentuelle en pieds. Il est aussi possible que la structure en pieds soit plus pertinente en français québécois qu'en français hexagonal (l'étude de Astésano et Bertrand porte sur le français hexagonal).

En second lieu, l'inexistence d'un accent lexicalement distinctif en français est bien attestée dans la littérature (Di Cristo, 1999, pour une discussion), ce qui ne signifie pas pour autant que le français est une langue sans accent, comme le fait remarquer Di Cristo (1999 : 160) :

Ce fait [l'absence d'un accent lexicalement distinctif] ne permet pas de nier l'existence de toute accentuation en français, ce qui serait manifestement contre-intuitif et contraire à [l'idée selon laquelle] toutes les langues possèdent à la fois une structure métrique et une structure tonale.

Traditionnellement, les linguistes ont distingué les langues accentuelles (*stress-timed*) comme l'anglais des langues syllabiques (*syllable-timed*) comme le français (Abercrombie, 1967), ce qui nous amène à notre troisième point : outre le fait que ce sont les syllabes qui rythment

⁵¹ L'accent final est d'ailleurs parfois confondu avec l'intonation (Di Cristo, 1999).

l'accentuation du français, il ne semble pas y avoir de consensus dans la littérature sur la position de l'accent. Les études traditionnelles privilégient la thèse d'un seul accent sur la dernière voyelle ferme du syntagme accentuel (Fouché, 1934; Grammont, 1965) alors que des études plus modernes remettent en cause le statut (mais pas l'existence) de l'accent final (Di Cristo, 2000; Astésano et Bertrand, 2016, pour une discussion). En effet, les modèles actuels considèrent que deux accents coexistent en français : un accent final et un accent initial⁵². L'accent initial serait cependant un accent secondaire plus flexible que l'accent final (Astésano et Bertrand, *ibid.*) :

Bien que *IA* [*initial accent*] et *FA* [*final accent*] soient tous deux considérés comme des marqueurs de structuration prosodique au niveau de l'*ap* [*accentual phrase*], *IA* reste dans tous les modèles un marqueur secondaire dont la fonction principale est l'équilibrage rythmique. Selon le principe de dominance à droite, il s'efface au profit de *FA* dans les constituants courts.

Les faits énoncés démontrent que le système prosodique du français diffère considérablement de celui de l'anglais. D'un côté, en anglais, la structure de pieds accentuels est bien attestée, l'accent est manifestement distinctif du point de vue lexical et les mots peuvent contenir plus d'un accent (secondaire et même tertiaire). De l'autre côté, en français, les études réfèrent plutôt à la syllabe qu'au pied comme unité de mesure, l'accent n'est pas lexicalement distinctif et la présence d'un accent secondaire ne fait pas l'unanimité. Ainsi, puisque la prosodie du français diffère de celle de l'anglais, il nous paraît très peu probable que les règles de l'infixation anglaise puissent s'appliquer à l'infixation de *fuckin'* en FM. Les cas d'infixation répertoriés dans notre corpus, bien que peu nombreux, appuient ce raisonnement : si ce qui suit *fuckin'* est bel et bien un pied, ce dernier peut être constitué d'une seule syllabe ou de deux syllabes dont la première est non accentuée. Ces faits sont très différents de ce qu'on observe en anglais. Par ailleurs, l'hypothèse selon laquelle les règles d'infixation ne sont pas les mêmes est appuyée par le fait que le processus d'infixation est manifestement productif en FM (les infixes n'apparaissent pas dans les mêmes bases et un infixe se retrouve même dans un québécoisisme (*bobépine*)). Notre impression est donc que le FM a emprunté à l'anglais *fuckin'* comme mot indépendant, puis le phénomène d'infixation,

⁵² Voir Fónagy (1980) pour une discussion sur la mobilité de l'accent en français.

mais en adaptant ce dernier à la réalité prosodique du français. En effet, l'absence de contraintes prosodiques en français implique probablement une plus grande liberté qu'en anglais en ce qui concerne la position de l'infixe dans le mot. Par exemple, il se peut qu'en plus de *tabar-fuckin'-nac*, énoncé attesté dans notre corpus, *ta-fuckin'-barnac* soit aussi acceptable pour les locuteurs du FM ou que *insupor-fuckin'-table*⁵³ cohabite dans la langue avec *insu-fuckin'portable*. Cette hypothèse ne peut malheureusement pas être validée avec notre corpus actuel.

4.4.2 Particularités de l'infixation en FM

À la lumière de ce qui a été dit dans ce chapitre, il convient de considérer que l'infixation en FM n'est similaire à celle en anglais qu'en surface. Nous avons déjà proposé que l'infixation en FM ne soit pas nécessairement dépendante des frontières de pieds accentuels. En effet, considérant la structure prosodique du français qui dépend de la syllabe, il est probable que les frontières syllabiques (plutôt que les frontières de pieds) correspondent davantage aux endroits possibles d'insertion et d'infixation. Notre réflexion est basée sur les énoncés suivants (cas d'infixation et de préfixation). Ceux suivis d'un (A) sont des cas anecdotiques qui nous ont été rapportés ou desquels nous avons été témoins alors que les autres sont tirés de notre corpus de tweets. La réflexion que nous proposons dans cette section ne se veut pas définitive. Il s'agit seulement de présenter certains éléments que nous souhaitons amener à l'attention du lecteur, particulièrement dans l'optique d'une éventuelle étude typologique de l'infixation.

(138) a-fuckin'-men

(139) bull-fuckin'-shit (A)⁵⁴

(140) in-fuckin'-croyable (A)

(141) bobé-fuckin'-pine

⁵³ Ce cas d'infixation est un cas anecdotique. L'énoncé suivant (*insu-fuckin'portable*) est une forme construite.

⁵⁴ Bien qu'il s'agisse d'un cas d'insertion (ou de préfixation devant *shit*) et non d'infixation, il est intéressant de noter que ce même énoncé ne serait pas possible en anglais, l'accent étant sur la première syllabe du mot, ce qui ne permet pas l'insertion.

- (142) tabar-fuckin'-nac
- (143) déca-fuckin'-liss
- (144) inter-fuckin'-minable
- (145) incro-fuckin'-yable (A)
- (146) é-fuckin'-patant (A)
- (147) insupor-fuckin'-table (A)

Nous pouvons remarquer que dans la majorité des cas présentés, l'infixe apparaît immédiatement devant la dernière syllabe du mot. Dans les autres cas, deux syllabes suivent l'infixe. Dans ces exemples, huit permettent différents sites d'insertion (140-147). Dans trois de ces cas, l'insertion se fait avant la pénultième (140, 144, 146) et dans un cas, il s'agit de préfixation plutôt que d'infixation (140). Dans trois cas (143, 145 et 147), on semble avoir évité la préfixation pour infixer *fuckin'* devant la syllabe finale. Que l'infixe se trouve en pénultième ou en antépénultième, il apparaît forcément devant l'accent final puisque ce dernier se retrouve sur la dernière syllabe en français. Nous pouvons penser que *fuckin'* doit apparaître devant la syllabe finale d'un mot ou (peut-être) devant le pied accentuel final. Comme nous l'avons mentionné, il n'existe pas de consensus sur la structure en pieds du français. Notre corpus ne comporte pas non plus assez d'exemples pour nous éclairer sur ce point. Cependant, bien que les études à ce jour ne démontrent pas à proprement parler la pertinence des pieds accentuels en français, elles n'en démontrent pas non plus la non-pertinence. Nous considérons donc qu'il s'agit d'une explication possible bien que notre étude ne permette pas d'affirmer (ou d'infirmer) que les pieds accentuels ont un rôle à jouer dans le processus d'infixation.

Il est aussi possible qu'il existe de la variation quant à l'emplacement des infixes en FM. D'une part, puisque l'accent est non distinctif en français, il est possible qu'il soit plus mobile qu'en anglais, et donc que la position de l'infixe soit plus libre. Par exemple, il se pourrait que l'accent sur *fuckin'* se déplace de la première à la dernière syllabe en fonction de ce qui suit : *'fuckin' nul* mais *fu'ckin e'pais*. D'autre part, il est possible que certains cas ambigus soient présents en FM, comme c'est le cas en anglais. Certains cas en anglais respectent en

effet la règle de l'infixation de McCarthy concernant la position de l'infixe par rapport à l'accent tout en respectant aussi les frontières morphologiques (par exemple *Nova-fuckin'-Scotia*). Il est donc possible de considérer ces cas comme des cas d'infixation ou de préfixation alors que d'autres cas sont manifestement des cas de préfixation (*un-fuckin'-believable*) et d'infixation (*Ala-fuckin'-bama*).

Le nombre d'infices de notre corpus étant très limité, nous ne pouvons pas déterminer la règle de l'infixation en FM comme McCarthy a pu le faire pour l'anglais. Ce sujet devra plutôt être l'objet d'une recherche future. Notre objectif était cependant de démontrer que l'infixation en FM ne dépend pas des mêmes contraintes que l'infixation en anglais.

4.5 Limites générales de l'étude

Les choix méthodologiques effectués lors de la réalisation de notre étude, notamment le type de corpus, la méthode de collecte de données et la comparaison d'un même phénomène dans les variétés de français et d'anglais parlés à Montréal nous ont permis d'obtenir des résultats qui se veulent représentatifs de la langue en usage en synchronie. Cependant, notre approche méthodologique présente certaines limites qu'il convient d'énoncer.

Bien que l'utilisation d'un corpus issu de Twitter nous ait permis de recueillir des données qui se veulent assez représentatives de la langue orale (voir Chapitre 3), il s'agit tout de même d'un corpus de textes. Il nous fallait cependant trouver une méthode qui allait nous permettre d'observer un phénomène bien précis sans suggérer de quelconques constructions aux locuteurs de manière à éliminer certains biais méthodologiques comme la suggestivité : en suggérant un énoncé, le chercheur influence la perception du locuteur et son degré d'acceptabilité par rapport à ce même énoncé. Par ailleurs, il aurait été très difficile de constituer un corpus spontané nous permettant d'observer le phénomène à l'étude. Il n'aurait

pas non plus été possible de quantifier les usages de *fuckin'* comme nous l'avons fait avec un corpus d'un autre type.

Outre les tendances générales énoncées par Twitter ou par diverses entreprises spécialisées dans le domaine des statistiques, il ne nous est pas possible de déterminer le profil social des utilisateurs dont les tweets se retrouvent dans notre corpus. Il se pourrait donc que le phénomène d'infixation soit davantage observable chez certains locuteurs que chez d'autres et que son utilisation dépende de facteurs comme l'éducation, l'origine socio-économique, le degré d'exposition à l'anglais, la maîtrise d'une langue seconde, etc. Dans le même ordre d'idées, bien que nous ayons pu déterminer une langue de recherche lors de la phase de collecte de données, nous n'avons aucun moyen de confirmer que les tweets en français provenaient bel et bien de francophones natifs et que les tweets en anglais provenaient d'anglophones natifs. Il est fort probable qu'un certain pourcentage de tweets dans chacune des langues soient en réalité le produit de locuteurs dont la langue utilisée est en réalité une L2. Un autre point important est celui de l'alternance orthographique *fuckin(')*-*fuckin* en FM, qui est absente en anglais. Il est possible que les locuteurs qui écrivent *fuckin* soient moins bilingues puisque cette variante n'est pas présente en anglais dans notre corpus. Comme notre corpus du FM contient beaucoup plus d'occurrences de *fuckin* que de *fuckin(')*, il n'est pas possible de faire des statistiques significatives. Nous pouvons cependant nous demander si les tweets ne contenant pas de -g à la fin de *fuckin'* sont effectivement le produit de locuteurs bilingues, qui ont peut-être des usages différents. En observant l'orthographe des tweets dans lesquels *fuckin'* est infixé en FM (section 3.1.3), on remarque que les cinq occurrences de *fuckin'* sont écrites avec -g. Il semble donc que même les cas où *fuckin'* est le plus morphologisé conservent le -g final.

Sur le plan géographique, nous avons retenu la ville de Montréal comme point d'ancrage pour observer les usages de *fuckin'* au Québec. Nous aurions souhaité pouvoir comparer les usages à Montréal avec ceux d'une autre ville de la province présentant une majorité de francophones natifs plus élevée. Malheureusement, une telle comparaison était impossible en utilisant la même approche méthodologique, Twitter étant peu populaire en région au

Québec. Après quelques tests de collectes de données, nous avons vite réalisé qu'il n'était pas possible de constituer un corpus substantiel pour de plus petites villes (même pour la ville de Québec). Ainsi, nous n'avons pas pu vérifier que les usages de *fuckin'* à Montréal correspondent à ceux de l'ensemble du Québec. Il se pourrait très bien que les usages morphologiques de *fuckin'* soient moins présents ailleurs au Québec et que le stade d'infixation attesté à Montréal ne le soit pas dans certaines régions moins en contact avec l'anglais.

Une autre limite à notre étude concerne notre accès aux données de Twitter. Notre collecte de données a été effectuée en synchronie puisque nous ne disposions pas d'un accès illimité aux données de la plateforme. Une collecte de tweets en diachronie nous aurait permis de collecter les données des dix dernières années. Avec des données s'échelonnant sur une décennie, nous aurions possiblement pu vérifier la présence d'un stade de préfixation intermédiaire à celui d'infixation en FM.

Conclusion

L'objectif de ce mémoire était de décrire les faits de l'infixation en FM et de les quantifier. Notre étude appuie avec une méthodologie plus rigoureuse et un corpus plus substantiel plusieurs des observations émises lors de notre étude préliminaire (Baronian et Tremblay, 2017). Les résultats obtenus à la suite de l'analyse de notre corpus de tweets nous ont ainsi permis de confirmer que les usages du *fuckin'* comme mot indépendant sont étroitement calqués sur les usages du même mot en anglais. Nos résultats confirment aussi le caractère morphologique de *fuckin'* dans certains contextes. Nous avons en effet démontré que *fuckin'* peut apparaître dans des constructions ne permettant normalement pas l'apparition d'un explétif traditionnel, ou encore ne permettant l'apparition d'aucun autre mot. Notre corpus de tweets, plus spontané que celui de notre étude préliminaire, a aussi permis d'attester la présence d'infices en FM, ce qui fait de notre étude la première (à notre connaissance) à attester le phénomène d'infixation dans cette variété de français. Notre étude est par ailleurs la première à quantifier les usages de *fuckin'*, et ce, autant en FM qu'en anglais. Cette quantification dans les deux langues illustre un fait intéressant : bien qu'ils semblent plus connus, les usages de *fuckin'* comme infixe ne sont pas plus fréquents en anglais qu'en français, du moins dans notre corpus de tweets.

Nous avons voulu démontrer qu'en plus des attestations de *fuckin'* comme mot indépendant et comme infixe, *fuckin'* existe aussi à titre de préfixe. Cette hypothèse de la préfixation de *fuckin'* nous permet de proposer un amendement au modèle de McCarthy (1982) concernant les règles de l'infixation anglaise. En effet, il nous semble juste de proposer la préfixation de *fuckin'* comme solution à certaines des exceptions à la règle énoncée par McCarthy. De cette manière, nous évitons de justifier certains cas particuliers par une structure accentuelle différente de certains mots ou affixes de l'anglais. Le fait que *fuckin'* puisse aussi être préfixé en FM alors que le français n'a pas la même structure accentuelle que l'anglais vient aussi appuyer l'hypothèse d'une troisième variante de *fuckin'*, soit la forme préfixée.

Bien que *fuckin'* semble exister à titre de préfixe, nous n'avons pas pu démontrer avec certitude que le stade de préfixation est intermédiaire à celui d'infixation, les deux cas de figure étant attestés dans notre corpus. De ce fait, il serait intéressant de réaliser une étude typologique dans plusieurs langues afin de permettre la démonstration de cette étape intermédiaire. L'étude d'un corpus du FM échelonné sur plusieurs années pourrait aussi permettre de déterminer si la préfixation de *fuckin'* est antérieure à son infixation.

L'un des défis d'une étude sur un phénomène comme l'infixation explétive est de recueillir des énoncés spontanés en grande quantité. Il serait intéressant de voir si les usages de *fuckin'* comme infixe seraient plus fréquents en anglais qu'en français avec un corpus d'un autre type. Par ailleurs, combiner notre étude avec une enquête psycholinguistique permettrait de recueillir des données sur l'âge, le niveau d'éducation et la langue maternelle des locuteurs en plus de leur proposer dans un questionnaire certaines constructions particulières absentes de notre corpus de tweets. Nous pourrions ainsi avoir une meilleure idée du niveau d'acceptabilité des cas d'infixation. En effet, il nous semble possible que certaines constructions puissent être acceptées par les locuteurs sans pour autant être utilisées fréquemment ou être présentes dans notre corpus. Nous espérons cependant avoir démontré, et ce, de manière assez convaincante pour assurer la fiabilité de nos données, que notre corpus était approprié pour cette étude et que les réseaux sociaux, plus particulièrement Twitter, présentaient une certaine spontanéité.

À la suite de notre étude, certaines questions demeurent ouvertes. Nous avons vu qu'il était parfois difficile d'attribuer une classe grammaticale à *fuckin'*. Nous pouvons ainsi nous demander s'il est restreint à certaines classes grammaticales ou si ses usages dépendent des intentions du locuteur et de la partie de la phrase à propos de laquelle celui-ci souhaite exprimer ses émotions. Par ailleurs, nous ne savons pas pourquoi les explétifs en particulier peuvent se comporter de manière aussi particulière. Nous avons mentionné que leur sens pouvait être purement expressif (Potts, 2010). Nous pouvons alors nous demander si leur sens est responsable de leur comportement particulier, ce qui ne serait que le début d'une théorie sur ce qui est spécial à propos d'eux.

Bibliographie

- Abercrombie, David (1967), *Elements of general phonetics*. Chicago, Aldine Publishing Company, 216 p.
- Alexa (2017), Twitter.com traffic statistics, URL : <http://www.alex.com/siteinfo/twitter.com>
- Aronoff, Mark (1976), « Word formation in generative grammar ». *Linguistic Inquiry Monographs*, Cambridge University, n° 1, p. 1-134.
- Arrington, Michael (2006), *Odeo Releases Twtr* [billet de blog], URL : <http://social.techcrunch.com/2006/07/15/is-twtr-interesting/>
- Astésano, Corine et Roxane Bertrand (2016), « Accentuation et niveaux de constituance en français : enjeux phonologiques et psycholinguistiques », *Langue française*, vol. 191, n° 3, p. 11.
- Auger, Julie (1994), *Pronominal clitics in Québec colloquial French : A morphological analysis*, University of Pennsylvania.
- (1995), « Les clitiques pronominaux en français parlé informel : une approche morphologique », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 24, n° 1, p. 21-60.
- Bajorek, Joan Palmiter (2016), « Adjective-Noun Placement Variation in French Twitter Corpora », Indiana University, vol. 1607, p. 7-16.
- Baldi, Philip et Chantal Dawar (2000), « Creative processes », dans Geert Booij, Christian Lehmann et Joachim Mugdan (éd.), *Morphology, an international handbook of inflection and word-formation*, vol. 1, New York, Walter De Gruyter, p. 963-972.
- Baronian, Luc et Alice Tremblay (2017), « The morphological rise of fuckin'-insertion in Montreal French », *Proceedings of the 43rd Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, University of California, Berkeley, p. 405-416.
- Baym, Nancy K. (2015), *Personal connections in the digital age*, 2^e édition, Malden, MA, Polity Press, 223 p.
- Bouchard, Denis (1995), *The Semantics of Syntax: A Minimalist Approach to Grammar*, University of Chicago Press, 544 p.
- (1998), « The distribution and interpretation of adjectives in French : A consequence of Bare Phrase Structure », *Probus*, vol. 10, n° 2.
- Bybee, Joan L. (1985), *Morphology : A Study of the Relation between Meaning and Form*, vol. 9, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
- Centre national de ressources textuelles et lexicales (s. d.), « Explétif », dans *Lexicographie*, URL : <https://www.cnrtl.fr/definition/expletif>
- Campbell, Lyle (2000), « What's wrong with grammaticalization? », *Language Sciences*, vol. 23, n° 2, p. 113-161.
- DataUSA, Boston, *Statistiques de 2017*, URL : <https://datausa.io/profile/geo/boston-ma>

- Di Cristo, Albert (1999), « Vers une modélisation de l'accentuation du français : première partie », *Journal of French Language Studies*, vol. 9, n° 2, p. 143-179.
- (2000), « Vers une modélisation de l'accentuation du français : deuxième partie », *Journal of French Language Studies*, vol. 10, p. 27-44.
- Dostie, Gaétane (2015a), « Gros mots et petits mots dans une perspective prototypique. Les sacres et leurs substituts euphémisés en français québécois », *Cahiers de lexicologie*, vol. 1, n° 106, p. 55-89.
- (2015b), « Les dérivés verbaux de sacres en français québécois. Sens, positionnement dans le diasystème et synonymes proches », *Cahiers de lexicologie*, vol. 2, n° 107, p. 185-202.
- Fónagy, Ivan (1980), « L'accent en français : accent probabilitaire », dans Ivan Fónagy et Pierre Léon (éd.), *L'accent en français contemporain*, Studia Phonetica, vol. 15, p. 123-233.
- Fouché, Pierre (1934), « L'évolution phonétique du français du XVI^e siècle à nos jours », *Le français moderne*, vol. 44, p. 193-228.
- Gonçalves, Bruno et David Sánchez (2014), « Crowdsourcing Dialect Characterization through Twitter », *PLoS ONE*, vol. 9, n° 11, p. 1-6.
- Grammont (1965), *Traité de phonétique*, Paris, Delagrave.
- Gruzd, Anatoliy, Jenna Jacobson, Philip Mai et Elizabeth Dubois (2018), *The State of Social Media in Canada 2017*, Reyerson University Social Media Lab.
- Hammond, Michael (2011), « The Foot », dans Oostendorp, Marc van, Colin J. Ewen, Elizabeth Hume et Keren Rice (dir.), *The Blackwell Companion to Phonology. Suprasegmental and Prosodic Phonology*, Wiley-Blackwell édition, vol. 2, New Jersey, p. 949-979.
- Haspelmath, Martin (1999), « Why is grammaticalization irreversible ? », *Linguistics*, vol. 37, n° 6, Walter de Gruyter, p. 1043-1068.
- Haugen, Einar (1950), « The Analysis of Linguistic Borrowing », *Language*, vol. 26, n° 2, p. 210-231.
- Herring, Susan C. (2007), « A Faceted Classification Scheme for Computer-Mediated Discourse », *Language@Internet*, vol. 4, n° 1 [en ligne], URL : <https://www.languageatinternet.org/articles/2007/761>
- Honeycutt, C. et Susan C. Herring (2009), « Beyond Microblogging: Conversation and Collaboration via Twitter », *42nd Hawaii International Conference on System Sciences*, p. 1-10.
- Hopper, Paul J. et Elizabeth Closs Traugott (2003), *Grammaticalization*, 2^e édition, Cambridge, UK / New York, NY, Cambridge University Press, 276 p.
- Juneau, Marcel (2009), « Les plus anciens anglicismes lexicaux en franco-canadien », *Bulletin des jeunes romanistes*, vol. 16, Strasbourg, p. 33-39.
- Kearney, M. W. (2017), Rtweet : Collecting Twitter Data, R package version 0.6.7, URL : <https://cran.r-project.org/package=rtweet>

- Leclerc, Jacques (2018), « Les emprunts et la langue française », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, URL : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s92_Emprunts.htm
- Leclerc, Jacques (2017) « Le français contemporain », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, CEFAN, Université Laval, URL : http://www.axl.cefan.ulaval.ca/francophonie/HIST_FR_s9_Fr-contemporain.htm
- Legaré, Clément et André Bougaïeff (1984), *L'empire du sacre québécois : étude sémiolinguistique d'un intensif populaire*, Presses de l'Université du Québec, 287 p.
- Liberman, Mark et Alan Prince (1977), « On stress and linguistic rhythm », *Linguistic inquiry*, vol. 8, n° 2, p. 249–336.
- Lomicka, Lara et Gillian Lord (2012), « A tale of tweets : Analyzing microblogging among language learners », *System*, vol. 40, n° 1, p. 48-63.
- Loubier, Christiane (2011), *De l'usage de l'emprunt linguistique*, Office québécois de la langue française, 84 p.
- Mattiello, Elisa (2013), *Extra-grammatical morphology in English: abbreviations, blends, reduplicatives, and related phenomena*, Berlin, Mouton de Gruyter, 340 p.
- McCarthy, John J. (1982), « Prosodic Structure and Expletive Infixation », *Language*, vol. 58, n° 3, p. 574-590.
- McCarthy, John J. et Alan Prince (1986), *Prosodic Morphology*, Linguistics Department Faculty Publication Series, University of Massachusetts Amherst, 100 p.
- McCawley, James D. (1978), « Where you can shove infixes », dans *Syllables and Segments*, Amsterdam / New York, North Holland, p. 213-221.
- McCloskey, James (2017), « Object Positions (in Irish) », dans Nicholas Lacara, Keir Moulton et Anne-Michelle Tessier (dir.), *A Schriift to Fest Kyle Johnson*, Scholarworks UMass Amherst edition, p. 1-16.
- McMillan, James B. (1980), « Infixing and Interposing in English », *American Speech*, vol. 55, n° 3, p. 163-183.
- Meillet, Antoine (1912), « L'évolution des formes grammaticales », *Scientia*, vol. 12, n° 26, p. 130-158.
- Miller, Philip H. et Ivan A. Sag (1997), « French clitic movement without clitics or movement », *Natural Language & Linguistic Theory*, vol. 15, n° 3, p. 573–639.
- Moravcsik, Edith (2000), « Infixation », dans Geert Booij, Christian Lehmann et Joachim Mugdan (éd.), *Morphology : An international handbook on inflection and word-formation*, vol. 1, New York, Walter de Gruyter, p. 545-552.
- Morin, Yves-Charles (2003), « Remarks on prenominal liaison consonants in French », *Living on the Edge*, vol. 28, p. 385–400.
- Morin, Yves-Charles et Jonathan D. Kaye (1982), « The syntactic bases for French liaison », *Journal of linguistics*, vol. 18, n° 02, p. 291–330.

- Norde, Muriel (2010), « Degrammaticalization, Three common controverses », *Grammaticalization: Current views and issues*, vol. 119, p. 123-150.
- Paul, Hermann (1891), *Principles of the history of language* (Herbert A. Strong, Willem Sijbrand Logeman et Benjamin Ide Wheeler, trad.), College Park, McGroth Publishing Company, 511 p.
- Paveau, Marie-Anne (2012), Activités langagières et technologie discursive. L'exemple de Twitter, URL : <http://penseedudiscours.hypotheses.org/8338>
- Poirier, Claude (2009), « Les origines du complexe linguistique des québécois », *Cap-aux-Diamants*, n° 96, p. 14-17.
- Poplack, Shana et David Sankoff (1984), « Le trajet linguistique et social des emprunts », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 14, n° 1, p. 141-185.
- Poplack, Shana et Anne St-Amand (2009), « Les Récits du français québécois d'autrefois : reflet du parler vernaculaire du 19^e siècle », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n°3, p. 511-546.
- Potts, Christopher (2007), « The expressive dimension », *Theoretical Linguistics*, vol. 33, n° 2, p. 165-198.
- Prevost, Sophie (2006), « Grammaticalisation, lexicalisation et dégrammaticalisation : des relations complexes », *Cahiers de praxématique*, n° 46, p. 121-140.
- R Core Team (2017), R : A language and environment for statistical computing, version 3.4.3, [logiciel], Vienne, Autriche, *R Foundation for Statistical Computing*, URL : <http://www.r-project.org>
- Sapir, Edward (1921), *Langage : An introduction to the study of speech*, New York, Harcourt, Brace, 258 p.
- Seargeant, Philip et Caroline Tagg (2014), *The language of social media: identity and community on the Internet*, Palgrave Macmillan, 260 p.
- Selkirk, Elisabeth O. (1974), « French liaison and the X-bar convention », *Linguistic inquiry*, vol. 5, p. 573-590.
- (1980), « The role of prosodic categories in English word stress », *Linguistic inquiry*, vol. 11, n° 3, p. 563–605.
- Siegel, Dorothy C. (1974), *Topics in English morphology*. Massachusetts Institute of Technology, 194 p.
- SOCIALscape (2018), *Social Media Use in Canada*, URL : <https://canadiansinternet.com/2018-social-media-use-canada>
- Statistiques Canada, « Le français et la francophonie au Canada », *Recensement de 2011*, URL : https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/as-sa/98-314-x/98-314-x2011003_1-fra.cfm
- Statistiques Canada, « Un nouveau sommet pour le bilinguisme français-anglais », *Recensement de 2016*, URL : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/as-sa/98-200-x/2016009/98-200-x2016009-fra.cfm>

- Statista (2015), Twitter penetration rate in Canada as of January 2015, by language group, URL : <https://www.statista.com/statistics/437786/twitter-usage-penetration-canada-language/>
- Statista (2016), Percentage of teenagers in Canada using selected digital platforms as of March 2016, URL : <https://www.statista.com/statistics/548748/canada-teens-digital-platform-reach/>
- Statista (2018a), Most popular social networks worldwide as of January 2018, ranked by number of active users (in millions), URL : <https://www.statista.com/statistics/272014/global-social-networks-ranked-by-number-of-users/>
- Statista (2018b), Number of social network users in Canada from 2015 to 2022 (in millions), URL : <https://www.statista.com/statistics/260710/number-of-social-network-users-in-Canada>
- Statista (2018c), Number of Twitter users in Canada from 2012 to 2020 (in millions), URL : <https://www.statista.com/statistics/303875/number-of-twitter-users-Canada>
- Stevens, Vance (2008), Trial by Twitter : The Rise and Slide of the Year's Most Viral Microblogging Platform [billet de blog], URL : <http://www.tes-ej.org/wordpress/issues/volume12/ej45/ej45int>
- Taylor, Brian A. (1975), « Towards a Structural and Lexical Analysis of Swearing and the Language of Abuse in Australian English », *Linguistics*, vol. 13, n° 164, p. 5-85.
- Tellier, Christine (1995), *Éléments de syntaxe du français : méthodes d'analyse en grammaire générative*, Les Presses de l'Université de Montréal, 228 p.
- Twitter (2019a), *About public and protected Tweets*, URL : <https://help.twitter.com/en/safety-and-security/public-and-protected-tweets>
- Twitter (2019b), *Politique de confidentialité de Twitter*, URL : <https://twitter.com/fr/privacy>
- Ullan, Russell (1975), « Infixes and their origins », dans *Linguistic Workshop*, Fink edition, vol. 3, Munchen, Hansjakob Seiler, p. 157-205.
- Wikström, Peter (2014), « #srynotfunny: Communicative Functions of Hashtags on Twitter », *SKY Journal of Linguistics*, vol. 27, p. 127-152.
- (2017), *I tweet like I talk. Aspects of speech and writing on Twitter*, Karlstad University, Sweden, 117 p.
- Yu, Alan C. L. (2003), *The morphology and phonology of infixation*, University of California, Berkeley, 313 p.
- (2004), « Reduplication in English Homeric infixation », *Proceedings of the 34th North East Linguistics Society*, Amherst, p. 619-633.
- (2007), *A natural history of infixation*, Oxford ; New York, Oxford University Press, 264 p.
- Zappavigna, Michele (2011), « Ambient affiliation : A linguistic perspective on Twitter », *New Media & Society*, vol. 13, n° 5, p. 788-806.

— (2012), *The discourse of Twitter and social media*, London ; New York, Continuum International Pub. Group, 227 p.

Zwicky, Arnold M. et Geoffrey K. Pullum (1987), « Plain morphology and expressive morphology », vol. 7, p. 330–340.

Annexe 1 : Corpus partiel des tweets du FM

Entre adjectif et nom	... ou tout autre fucking saut en patin artistique?...
	Travailler dans un Dépanneur c'est aussi goûter à toute les nouvelle fucking sorte de chips...
	Nouvel entraîneur, même fucking résultat...
	... dans le lit à côté de moi...Pauvre fucking con!
	C'est une vrai fucking o e u v re d ' a r t svp.
	... Du bin vieux fucking racisme entres Québécois d'toué criss de couleurs de saveurs pis d'region. Québec pense qu'Ashton c la meilleur poutine pis c du fucking fromage râpé...
	... essaye de toutes tes forces de ne pas avoir un sourire dans la face. Bonne. Fucking. Chance.
	Mais arrêter d'assumer l'ethnicité du monde pis répondez par la mm fucking langue qu'on vous parle
	Nostalgique car les enfants grandissent trop vite...ton fils à 4 ans st-crème....4 petites fucking années, calme toé la nostalgie!
	... avec leur propre fucking câble à 4 million de dollars, hell no
	... si tu mets des story sur Facebook, sur Snapchat ET sur Instagram, PIS C'EST LE MEME FUCKING STORY!!!!!!!
	Okay c'est vraiment de la grosse fucking marde comme résultat d'élections bye
	... il répètes les même fucking trope que les mainstream dude. #cute
	fak la chu a l'arret avec ma canne a attendre une autre fuckin demie heure...
	@miss mel anie @PopeyesChicken Le meilleur fuckin' poulet frit EVER.
	... Je te paye le billet d'avion, aller simple pour le Venezuela!Bon fuckin' débarras!!
Ceux qui s'étonnent que Square-Enix demande le pleins fucking prix pour des jeux...	
Dans nom complexe	... on peut tu en revenir de sur quel trio on aurait du faire jouer Saku Koivu tabarnack. Saku fucking Koivu.
	Les Red Wings ont fait le vol du siècle!!! On parle de Thomas Fucking Tatar...
	Comment ne pas aimer Black Fucking Beast hahaha il est à chier...
	... Même Ryan fucking Grant des Redskins a obtenu plus, quel vol!
	... Fallait faire de la place pour Karl fucking Alzner lol.
	Lord fucking British est de retour avec Shroud of the Avatar...
	@Menayer Jesus fucking Christ!!! Elle est déconnectée x 10000000
	@EricVking Fucking Germain, s'il marque... Et Zambo avec son contrôle Odur-esque aussi...
	Ovechkin à un but de battre le record de buts en séries pour un joueurs des Caps de JOHN FUCKING DRUCE!!!

	... pour la réplique des Skittles de Constance, les malaises d'Ari et surtout pour PAULINE fuckin MARTIN
Entre pronom et verbe	Faut que je sorte dehors pis la pluie verglaçante vient de commencer bitch tu me fucking niaises
	... Moi ce matin qui se FUCKING barre le dos dans le lit aussitôt que j'ouvre les yeux.
	... par un gars qui fucking TRAVAILLE dans ce studio la..... y'on littéralement 0 contrôle sur le hack...
	@Sensationnal Bitch va te faire foutre fuck t'es une vrai chienne merde lan merd fuck jte fucking block
	@juckson_ @KnackiFRv5 @WESHSEVENTEEN @amyyyHT @gomezista Comment tu veux que je le fucking sache ?
	Dans la plus grande des lâchetés je te fucking subtweet! Voilà!
	... quand elle l'a ramassé pour le fucking lancer sur le dude j'ai juste crissé mon cell au bout de mes mains esti wtf madame
	@kaeont Qui fucking entre dans le train de métro avant que les gens sortent.
	... Je fucking déteste le tour de l'île. No shame.
	Je ss sortie 10mn j'ai faillit mourir wtf il fucking fait 34 degrés I'm melting
	... tu le fucking own it. Tu leur dit "Hey, au moins, je mange de quoi moi"
	Je suis pas là pour le championnat canadien pis mon Alejandroo en sacre un dedans. Je le fucking savais #IMFC
	@Fawzikarim1 @JFLisee Vous fucking mélangez multiculturelle et multiethniques...
	@stminfo fuck vous, je fucking paye 100\$ par mois pour des bus qui passent pas criss, bande d'incompétents.
	Je pense que y'a rien que je hais le plus que les gens qui fucking spoil
	Je veux me fucking suicider
	ChrisJ insane ace - J'ai vu ça fucking live
	Comment la fille me dit : "Oh, le parti conservateur à d'l'air intéressant" TU ME FUCKING NIAISE TU?
	Accessoirement, ces mêmes bourrasques pourraient potentiellement le fucking déraciner
	@surlaroute_ est-ce que tu me fucking niaises? É O W Y N a.k.a. la personne qui sauve littéralement tout le monde just sayin
@LeDevoir Oh bin tabarnaque de pedo de juge CrIsS le systeme protege les pedos j'en fuckin revient pas	
Infixes	@sgauthi T'as déjà vu LA scène uncut??? C'est malaisant!!! Inter-fucking-minable de sex-like scene...
	... Les amérindiens l'on découvert, l'ont fait connaître aux colons et maintenant ce délicieux nectar coule dans nos veines. A-fucking-men.
	@LizzyMtl @SicilianGio Tabar-fucking-nac. C'est d'même ça spasse in Montreal. Esti.

L'Halloween : seul soir au Centre Bell qu'on ne joue PAS Bobé-fucking-pine...

... mais mannn si tu fuck it up deux fois, deca fucking liss de ma vie